

INTOSAI



Revue

INTERNATIONALE
de la vérification des comptes publics



Avril 2007



Conseil de rédaction

Josef Moser, *Président de la Cour des comptes de l'Autriche*
Sheila Fraser, *Vérificatrice générale du Canada*
Faiza Kefi, *Premier Président, Cour des comptes de la Tunisie*
David M. Walker, *Contrôleur général des États-Unis*
Clodosbaldo Russian Uzcátegui, *Contrôleur général du Venezuela*

Présidente

Helen H. Hsing (É.-U.)

Rédacteur en chef

Donald R. Drach (É.-U.)

Rédactrices en chef adjointes

Linda J. Sellevaag (É.-U.)
Elizabeth Singer (É.-U.)

Rédacteurs associés

Bureau du vérificateur général (Canada)
Khalid Bin Jamal (ASOSAI-Inde)
Luseane Sikalu (SPASAI-Tonga)
Michael C. G. Paynter (CAROSAI-Trinité-et-Tobago)
Secrétariat général de l'EUROSAI (Espagne)
Khemais Hosni (Tunisie)
Yadira Espinoza Moreno (Venezuela)
Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche)
U.S. Government Accountability Office (É.-U.)

Administration

Sebrina Chase (É.-U.)

Membres du Comité directeur de l'INTOSAI

Arpád Kovács, *Président, Allami Számvevőszék, Hongrie, Président*
Arturo González de Aragón, *Contrôleur général, Cour supérieure de la Fédération, Mexique, Premier Vice-président*
Osama Jaffer Faquih, *Président, Bureau général de contrôle, Arabie Saoudite, Second Vice-président*
Josef Moser, *Président, Cour des comptes, Autriche, Secrétaire général*
Henri Bruno Bessin, *Inspecteur général d'État, Burkina Faso*
Paul R.S. Allsworth, *Directeur de la vérification, Bureau de vérification des Îles Cook*
Vijayendra Nath Kaul, *Contrôleur et Vérificateur général, Inde*
Muneharu Otsuka, *Président, Conseil de contrôle, Japon*
Yun-Churl Jeon, *Président, Commission de contrôle et d'inspection, Corée, Président*
Guillermo Argüello Poessy, *Président, Conseil supérieur de contrôle général, Nicaragua*
Juergen Kosmo, *Vérificateur général, Rikstrevisjonen, Norvège*
Guilherme D'Oliveira Martins, *Président, Cour des comptes, Portugal*
Albert Edwards, *Directeur de la vérification, Bureau national de la vérification, Saint-Kitts et Nevis*
Faiza Kefi, *Première Présidente, Cour des comptes, Tunisie*
Sir John Bourn, *Contrôleur et Vérificateur général, National Audit Office, Royaume-Uni*
David M. Walker, *Contrôleur général, Government Accountability Office, États-Unis*
Guillermo Ramirez, *Président, Cour des comptes, Uruguay, Président*
Clodosbaldo Russian Uzcátegui, *Contrôleur général, Venezuela*

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour le compte de l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise l'avancement des procédés et techniques de vérification dans le secteur public. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les intéressés à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des faits divers à ses bureaux, aux soins du

U.S. Government Accountability Office
Room 7814, 441 G Street NW
Washington, D.C. 20548
É.-U.

Téléphone : 202 512-4707
Fax : 202 512-4021
Courriel : intosaijournal@gao.gov

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de la vérification dans le secteur public. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes de vérification ou de descriptions de programmes de formation en vérification. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent pas.

La *Revue* est distribuée gratuitement aux membres de l'INTOSAI et aux intéressés. On la trouve sur le site Web de l'INTOSAI à www.intosai.org. On peut aussi l'obtenir en communiquant avec la *Revue* à spel@gao.gov.

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'Accountants' Index par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication Management Contents. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, de Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.

Table des matières

Nouveau site Web de la <i>Revue</i>	1
Éditorial	2
En bref	5
Les ISC et la société civile	15
Congrès de la CAROSAI	21
Profil : Ghana	26
Publications à signaler	29
Dans le cadre de l'INTOSAI	30
Nouvelles de l'IDI	37
Événements de l'INTOSAI	39

**International
Journal
of
Government
Auditing**

441 G Street, N.W. — Room 7814
Washington, D.C. 20548
USA

Téléphone : 1-202-512-4707
Fax : 1-202-512-4021
Courriel : intosajournal@gao.gov

**Revue
internationale
de la
vérification
des
comptes
publics**

**Revista
Internacional
de
Auditoría
Gubernamental**

**Internationale
Zeitschrift
für
Staatliche
Finanzkontrolle**

**المجلة الدولية
للرقابة المالية الحكومية**



Le 22 février 2007

Chers collègues,

J'ai le plaisir de vous annoncer le lancement du nouveau site Web de la *Revue internationale de la vérification des comptes publics*. Ce site — www.intosajournal.org — vise à faire de la *Revue* un document plus utile pour les membres de l'INTOSAI, plus accessible à nos lecteurs du monde entier et plus convivial. Le site fait peau neuve et présente de nouveaux articles, tels que des renseignements destinés aux membres (auparavant des articles de la *Revue* et des nouvelles de chaque ISC), les événements à venir et des liens à d'autres organisations.

Ce nouveau site Web sert de point d'ancrage à une présence encore plus forte sur le Web. Il permettra à la *Revue* de diversifier et d'enrichir davantage son contenu. À mesure que nous le peaufinerons, le site Web vous offrira plus de documents sur les pratiques exemplaires et les études d'étalonnage, un contenu technique plus poussé et des moyens stimulants, par exemple des groupes de discussion en ligne.

Je vous remercie de votre appui indéfectible à la *Revue*. Nous sommes toujours heureux d'accepter de nouveaux articles, de nouveaux sujets et d'autres projets. Grâce à votre appui, nous pouvons continuer de développer ce site Web afin d'en faire un outil dynamique et interactif pour l'ensemble des vérificateurs du monde entier.

Veillez agréer, chers collègues, l'expression de ma vive reconnaissance.

Le Contrôleur général des États-Unis et
Président du Comité de rédaction,

David Walker



M. Arturo Gonzalez de Aragon

*Contrôleur général du Mexique et
Premier Vice-président du Comité
directeur de l'INTOSAI*

En octobre 2004, les membres de l'INTOSAI ont eu le plaisir de se réunir dans la magnifique ville de Budapest lors du XVIII^e INCOSAI (Congrès international des institutions supérieures de contrôle des finances publiques). Lors de la 53^e réunion du Comité directeur de l'INTOSAI, l'ISC du Mexique, fidèle à sa promesse, a lancé aux membres une invitation officielle les conviant à se retrouver au Mexique en novembre 2006 pour la 55^e réunion du Comité directeur, et pour la tenue, du 5 au 10 novembre 2007, du XIX^e INCOSAI. Avec cette invitation, l'ISC du Mexique s'est engagée également à présider les 56^e et 57^e réunions du Comité directeur, qui auront lieu avant et après le Congrès. Ces événements devraient se dérouler à Mexico, jadis Tenochtitlan, la capitale de l'empire aztèque, et la capitale du Mexique, notre pays.

La tenue du Congrès, responsabilité que nous assumons tous librement, suppose un travail colossal sur les plans financier, logistique, technique et administratif, comme peuvent en témoigner les membres de notre organisation qui ont été les hôtes de cette activité capitale de l'INTOSAI. Pour l'ISC du Mexique, c'est également un grand honneur que d'honorer cet engagement qu'il prend à l'égard de tous les membres de l'INTOSAI.

Les préparatifs pour mener à bien la planification, la conception et les activités de ce type de congrès exigent plusieurs mois de travail ardu. Ces efforts portent leurs fruits dans une période intensive de six jours où les compétences et les talents d'organisateur de l'ISC hôte sont mis à l'épreuve. L'ISC doit tenir compte de nombreux détails,

régler une foule d'imprévus et maints problèmes d'ordre technique et administratif. Le climat peut entraîner des conditions défavorables qu'il faut résoudre sur place. Dans toutes ces circonstances, deux nécessités s'imposent : prévoir les problèmes potentiels et se doter de la capacité de les résoudre.

La tenue d'une réunion du Comité directeur ou d'un Congrès exige la participation de tous les membres de l'INTOSAI. Notre organisation puise son élan vital en collaborant à diverses commissions, sous-commissions, groupes de travail et groupes d'études et elle trouve là aussi son objectif. La devise de l'INTOSAI, *L'expérience mutuelle profite à tous*, a été choisie avec sagacité : la raison d'être de cette Institution internationale à laquelle nous sommes tous fiers d'appartenir, c'est l'échange d'expériences et de connaissances en vue de renforcer les Institutions membres de l'Organisation.

Pour cette raison, j'invite tous les membres de l'INTOSAI à contribuer avec nous tous à notre œuvre commune grâce à leur expérience, leur présence et leur participation, et ce, en vue d'enrichir notre remarquable corpus de connaissances que nous avons décidé d'établir par nos propres efforts. Notre but ultime est de pouvoir mieux servir les sociétés qui nous ont confié l'importante tâche de vérifier l'utilisation de leurs ressources publiques.

Il importe peu que les membres soient des ISC d'expérience, des ISC nouvellement constituées ou des ISC en pleine évolution, qu'elles soient des chambres, des cours des comptes, des conseils de vérification ou des bureaux de contrôle ou d'audit généraux. D'ailleurs, les différences dans les traditions gouvernementales, les pratiques administratives, le degré d'indépendance, de même que l'étendue du mandat juridique et constitutionnel n'importent pas non plus. Chaque ISC apporte à cette tâche commune une contribution unique, car la principale richesse de l'INTOSAI réside justement dans la diversité de ses Institutions membres. Il incombera à l'ISC du Mexique d'établir un environnement propice à un échange transparent, libre et démocratique des idées et des apports.

Notre époque est marquée par l'importance croissante des communications en ligne. C'est pourquoi nous avons tenté de profiter au maximum des outils comme Internet pour mieux diffuser l'information sur le Congrès. Vous être invités à visiter notre site du XIX^e INCOSAI à l'adresse www.incosai2007.org.mx. Vous y trouverez les derniers détails sur le programme du Congrès, les activités culturelles et sociales, les questions administratives et logistiques, et d'autres questions d'intérêt général.

Il est clair que le Congrès représente des coûts financiers et administratifs non seulement pour l'ISC hôte, mais également pour tous les délégués, qui doivent consacrer du temps, des travaux, des ressources et des efforts afin de s'assurer que leur participation est efficace. Nous sommes donc déterminés à voir à ce que (1) le Congrès offre, pour l'essentiel, un programme de discussions techniques et (2) à ce que les résultats obtenus aient une incidence réelle sur nos travaux de contrôle et amènent des améliorations concrètes dans nos pratiques, qui soient utiles pour les citoyens de nos pays respectifs.

Les sujets techniques qui seront abordés à ce Congrès portent sur les deux grands secteurs d'activité des ISC : l'utilisation appropriée des ressources et la promotion des pratiques exemplaires dans le secteur public. La Cour des comptes fédérale de l'Allemagne coordonnera le premier thème — la gestion, la reddition de comptes et le contrôle de la dette publique — et le Government Accountability Office des États-Unis coordonnera le second — les systèmes d'évaluation de la performance fondés sur les principaux indicateurs universellement reconnus.

La société se préoccupe, à juste titre, de l'utilisation des fonds que le secteur public doit emprunter et les ISC peuvent contribuer à apaiser cette préoccupation en exerçant leurs fonctions de contrôle. Dans le cadre de leur travail, les ISC doivent également proposer des paramètres visant à évaluer avec objectivité la performance des gouvernements, et ce, afin de déceler d'améliorations et d'en tirer parti. En raison de leurs liens avec les situations examinées dans le cadre de nos travaux, ces deux thèmes intéressent l'ensemble des membres de l'INTOSAI. D'ailleurs, nos collègues de partout dans le monde ont témoigné de cet intérêt par les documents nationaux que nombre d'entre eux nous ont fournis.

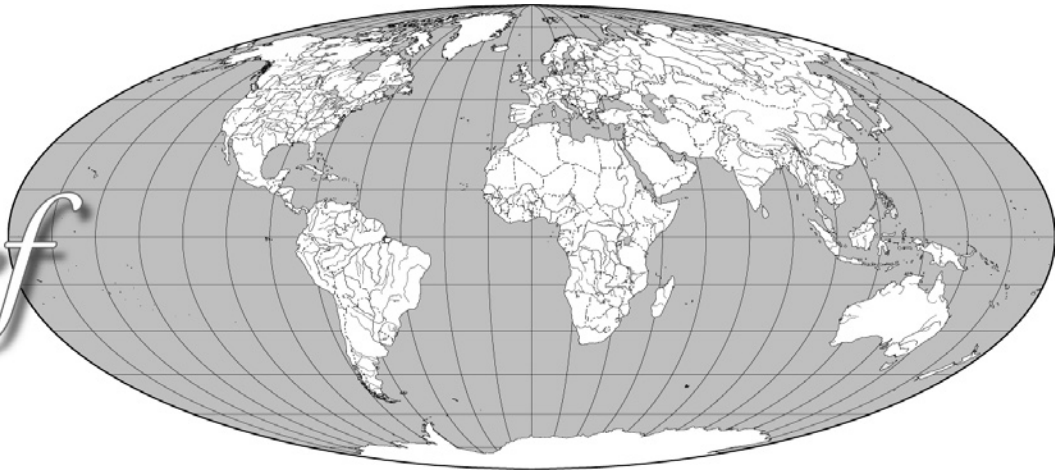
Les aspects techniques qui seront abordés au Congrès ne se limiteront pas aux deux thèmes mentionnés ci-dessus : différentes commissions, groupes de travail et groupes d'étude livreront aux délégués les fruits de leurs travaux. Nous distribuerons également un important document sur la nature du contrôle en tant que pratique et sur ses liens avec les institutions de contrôle.

Le Congrès offrira une occasion inestimable d'échanges de vive voix avec des membres des ISC du monde entier. Les conversations dans le hall de réception, la participation aux activités sociales et culturelles et les réunions en privé des dirigeants des ISC peuvent souvent mener à des ententes officieuses, répondre à des interrogations, nous amener à définir des projets conjoints et susciter une conscience plus aiguë en général de nos propres préoccupations et besoins, tels qu'ils nous apparaissent en regard des préoccupations et des besoins d'autres membres. Ces échanges personnels renforceront les liens entre nos institutions.

L'ISC du Mexique voit également le Congrès comme une occasion de présenter aux visiteurs la culture, les traditions et la vision de l'avenir de notre pays. Nous sommes fiers de notre passé, responsables de notre présent et résolus à aller de l'avant en vue d'édifier un avenir pour meilleur. Nous voulons laisser une image dynamique de notre pays aux nouveaux venus dans notre capitale ainsi qu'aux autres visiteurs. Les activités officielles et culturelles organisées à l'intention des délégués et des personnes qui les accompagnent visent non seulement l'obtention de bons résultats professionnels, mais aussi à leur offrir un séjour des plus agréables au Mexique.

Il ne reste que quelques mois seulement d'ici notre Congrès de novembre et il y a encore beaucoup à faire. En mon nom personnel et au nom de l'ISC du Mexique, j'invite cordialement tous les membres de l'INTOSAI à assister au XIX^e INCOSAI à Mexico. Au plaisir de vous y voir!

EN *bref*



Arabie Saoudite

Activités internationales et formation

Le président du Bureau du vérificateur général de l'Arabie saoudite (GAB), Osama Jafar Faquih, a participé à un congrès sur les effets de la privatisation sur les services publics, qui a eu lieu en décembre 2006. Lors de cette rencontre, le GAB a présenté un mémoire sur son rôle dans la privatisation du secteur des communications au sein du Royaume de l'Arabie saoudite. De même, en décembre 2006, le GAB a organisé un programme de formation sur les contrôles de la privatisation à l'intention des ISC membres du Conseil de coopération des États arabes du Golfe.

En collaboration avec l'ISC de l'Inde, le GAB a organisé quatre cours qui ont été donnés à son administration centrale, à Riyad. Les formations portaient sur les contrôles de gestion et les contrôles informatiques, les systèmes de gestion de la qualité des contrôles et la gestion des risques lors de la planification des contrôles.

Pour renseignements : GAB
Fax : ++966 (1) 403 20 57
Courriel : gab@gab.gov.sa
Site Web : www.gab.gov.sa

Belgique

La Cour célèbre son 175^e anniversaire

La Cour des comptes de Belgique a célébré le 175^e anniversaire de sa fondation au cours d'une séance académique qui a eu lieu au Palais Egmont, à Bruxelles, le 7 décembre 2006. Il convient de signaler que Sa Majesté le Roi, ainsi que les présidents des assemblées législatives, le premier ministre et les présidents des plus hautes instances judiciaires du pays ont participé à cette séance.



La séance académique qui a marqué le 175^e anniversaire de la fondation de l'ISC belge.

La Cour a été officiellement établie lors de l'adoption d'un décret par le Congrès national le 30 décembre 1830, plusieurs semaines après la proclamation de l'indépendance de la Belgique et avant l'adoption de la Constitution belge en janvier 1831. L'ancêtre de la Cour des

comptes, la chambre des comptes de Flandre, qui était modelée sur celle de Bourgogne, avait vu le jour au XIV^e siècle.

Les divers discours officiels prononcés au cours de cette séance ont souligné les nouvelles compétences de la Cour et la modernisation de ses méthodes de travail. Dans son discours liminaire, le premier président de la Cour des comptes belge, Franki Vanstapel, a mis l'accent sur le caractère international de cette évolution. Il a indiqué que l'intensification des rapports entre les diverses cours des comptes — à la fois au sein et à l'extérieur de l'Europe et surtout par le truchement d'organisations internationales comme l'EUROSAI et l'INTOSAI — avait favorisé la mise en commun des points de vue. Il a ajouté que même si les modifications apportées à la gestion et aux comptes publics du pays méritaient un examen attentif, les réseaux internationaux d'information et les concepts qu'ils ont générés sont également d'une importance considérable. Il faut certes établir des réglementations nationales, mais il est par-dessus tout nécessaire d'uniformiser les règles internationales.

Dans sa présentation, le président de la Chambre des représentants, Herman De Croo, a souligné la collaboration croissante entre les membres du Parlement et leur institution de contrôle (la Cour des comptes est un organe collatéral du Parlement). Il s'est réjoui de constater qu'un plus grand nombre de ses collègues parlementaires exerçaient leur droit personnel de consulter la Cour et ses dossiers et il a indiqué qu'il mettrait tout en œuvre pour que la Cour soit sollicitée le plus possible.

Dans son discours de clôture, le président de la Cour, Philippe Roland, a mentionné la dimension internationale des méthodes de contrôle. Il a souligné que l'ISC de Belgique tenait compte des normes internationales lors de la planification de ses activités de contrôle et de son processus d'établissement des rapports.

Deux orateurs invités ont présenté des exposés lors de la séance

académique. Karel Pinxten, membre de la Cour des comptes européenne, a prononcé un discours sur le contrôle des finances publiques et la bonne gouvernance en exposant le point de vue européen sur ces questions; et Jean-Paul Servais, vice-président de la Commission bancaire, financière et des assurances, a abordé le thème de la gouvernance publique et de l'audit.

Pour renseignements : Cour des comptes de Belgique

Fax : ++32 (2) 551 86 22
Courriel : International@ccrek.be
Site Web : www.courdescomptes.be

Bhoutan

Entrée en vigueur de la Loi sur le contrôle du Bhoutan

En juin 2006, la 65^e Assemblée nationale du Bhoutan a adopté à l'unanimité la Loi sur le contrôle du Bhoutan de 2006 qui fait de l'Autorité royale de vérification du Bhoutan, l'ISC de ce pays, un organisme constitutionnel doté d'une autonomie organisationnelle et fonctionnelle complète. L'Autorité royale de vérification est également habilitée à déterminer et à administrer sa structure organisationnelle et budgétaire ainsi que ses besoins en personnel. Conformément à la loi, l'Autorité royale de vérification peut exécuter des contrôles de gestion, des contrôles comptables, des contrôles du bien-fondé, des contrôles de la conformité et des contrôles spéciaux, ainsi que tout autre contrôle qui est jugé nécessaire par le vérificateur général.

Pour obtenir un complément d'information ou un exemplaire de la Loi sur le contrôle du Bhoutan de 2006, veuillez communiquer avec le service des ressources humaines et des relations internationales de l'Autorité royale de vérification :

Fax : ++975 2 32 34 91
Courriel : tashi@bhutanaudit.gov.bt
Site Web : www.bhutanaudit.gov.bt

Brésil

Formation sur le contrôle environnemental et visite d'étude

En novembre 2006, la Cour des comptes du Brésil (TCU) a offert une formation sur le contrôle environnemental aux membres des ISC de l'OLACEFS, dans le cadre du plan de renforcement des capacités régionales de 2006. Les participants représentaient les ISC de l'Argentine, de la Bolivie, du Brésil, du Chili, du Costa Rica, de l'Équateur, du Mexique, du Pérou, de la République dominicaine et du Salvador. La formation, qui était inspirée de la documentation fournie par l'Initiative de développement de l'INTOSAI et le Groupe de travail pour le contrôle écologique, était articulée autour de quatre grands axes : l'eau, l'air, les déchets et la biodiversité. Les formateurs étaient des contrôleurs de la Cour : Fabio Henrique Granja e Barros, Sildaléia Silva Costa et Cima Helena Blumm Ferreira.

Après la formation, la TCU a organisé une visite d'étude sur les contrôles de la gestion environnementale pour les contrôleurs de l'Organisation des institutions supérieures de contrôle de la Communauté des pays de langue portugaise (OISC/CPLP). Les vérificateurs de l'Angola, du Cap-Vert, du Mozambique et de Sao Tomé-et-Principe ont participé à cette visite, qui visait avant tout à présenter les diverses techniques de contrôle environnemental modernes mises en œuvre par la TCU. La visite se divisait en trois parties : des exposés, des études de cas et un tour guidé des services de la TCU et d'autres organismes publics chargés d'effectuer des contrôles environnementaux et des contrôles de gestion. Le contrôleur de la TCU, Luiz Henrique Lima, a présenté les études de cas. Cette visite a été effectuée dans le cadre du programme de coopération de 2005-2006.

Création d'un secrétariat du contrôle des technologies de l'information au sein de la Cour des comptes du Brésil

Consciente de l'importance croissante du contrôle informatique, la TCU a créé en 2006 le secrétariat du contrôle des technologies de l'information (TI). Ce service technique spécial est chargé des contrôles dans un cadre informatique des contrôles externes.

Le secrétariat supervise la gestion et l'utilisation des ressources en TI au sein de l'administration publique fédérale. Il mène les activités suivantes :

- Il assure la planification, la coordination et la mise en œuvre des activités de surveillance et d'évaluation grâce à des enquêtes, des inspections et des contrôles.
- Il recense les sujets prioritaires pour les contrôles informatiques, dans le respect du plan stratégique de la TCU.
- Il surveille l'application des décisions ou des recommandations de la TCU par les organismes ou les institutions qui sont chargés d'activités visant les TI.
- Il détache des contrôleurs pour participer aux contrôles des TI exécutés par d'autres services techniques de la TCU.

- Il effectue des recherches et il met au point ou diffuse des méthodes, des techniques ou des normes qui servent aux contrôles des TI, en collaboration avec le secrétariat du contrôle correspondant de la TCU.
- Il définit des lignes directrices et établit d'autres documentations à l'intention des entités assujetties à la surveillance de la TCU.
- Il fait la promotion de la mise en commun d'informations techniques auprès des organismes et des institutions du secteur public.

Pour renseignements : TCU

Fax : ++55 61 3316-7501, -7522
Courriel : arint@tcu.gov.br
Site Web : www.tcu.gov.br

Chili

Le Bureau du contrôleur général célèbre le 80^e anniversaire de sa fondation

En 2007, le Bureau du contrôleur général du Chili célèbre le 80^e anniversaire de sa fondation. Le Bureau a été établi par une loi, en 1927, pour donner suite à la proposition formulée en 1925 par la Commission Kemmerer auprès de



La contrôleuse générale du Chili, Noemí Rojas, est le fer de lance de la modernisation de l'ISC du Chili.

laquelle le gouvernement chilien avait sollicité des avis sur sa modernisation. En 1943, le Bureau obtint un statut constitutionnel et son autonomie, dans le cadre de réformes de la constitution. Sa loi organique a été promulguée en 1952 et un texte révisé et structuré a été approuvé en 1964. Par la suite, des modifications ont été apportées au cadre juridique et constitutionnel du Bureau en vue de lui permettre de s'acquitter de sa fonction d'institution supérieure de contrôle.

Au début du XXI^e siècle, une entente a été signée entre le gouvernement du Chili, la Banque interaméricaine de développement et le Bureau du contrôleur général qui prévoyait 25 millions de dollars, sur quatre ans, pour la mise en œuvre d'un plan de modernisation visant à accroître de manière substantielle les capacités du Bureau de remplir ses missions. En 2006, le Bureau s'est efforcé de mettre en œuvre un mécanisme de planification stratégique intégrée, un modèle pour les contrôles, les fonctions et les produits, ainsi que de nouvelles méthodes pour exécuter des enquêtes et des contrôles spéciaux.

Le Bureau est au service des citoyens depuis 80 ans, sans interruption, et il a défendu des valeurs



Des représentants d'ISC de l'OLACEFS ont participé à une formation sur le contrôle environnemental au Brésil.

essentiels comme le respect des principes judiciaires et l'honnêteté, la transparence et l'intérêt public. Le concours et le leadership de la contrôlease générale en poste, Noemí Rojas, et de ses prédécesseurs ont puissamment contribué à cet effort et permis au Bureau de se définir afin d'être en mesure de s'acquitter de sa mission au XXI^e siècle.

Pour renseignements : Bureau du contrôleur général du Chili

Fax : ++56 (2) 870 13 94, 671 81 01

Courriel : relacionesinternacionales@contraloria.cl

Site Web : www.contraloria.cl

Cour des comptes européenne

La Bulgarie et la Roumanie se joignent à la Cour

Le 1^{er} janvier 2007, la Bulgarie et la Roumanie ont adhéré à l'Union européenne, portant ainsi le nombre des États membres à 27. Le même jour, le Conseil de l'Union européenne, après avoir consulté le Parlement européen, a confirmé la nomination de M^{me} Nadezhda Sandolova (Bulgarie) et de M. Ovidiu Ispir (Roumanie) à titre de membres de la Cour des comptes européenne, pour un mandat de six ans renouvelable.

Le 5 février 2007, les deux nouveaux membres de la Cour des comptes



Les nouveaux membres de la Cour des comptes européenne Ovidiu Ispir (à gauche) et Nadezhda Sandolova (à droite) en compagnie du président de la Cour des comptes européenne, Hubert Weber (au centre).

européenne ont officiellement prêté serment devant la Cour de justice des Communautés européennes, conformément aux traités de l'Union européenne.

Le nouvel organigramme de la Cour des comptes européenne est disponible à http://www.eca.europa.eu/eca/organisation/eca_organisation_organigramme_fr.htm

Rapports et opinions pour 2006

Le 24 octobre 2006, la Cour des comptes européenne a publié son Rapport relatif à l'exercice 2005, soit son 29^e rapport annuel. La Cour des comptes européenne a constaté que la Commission avait réalisé des progrès considérables dans la mise en place de son nouveau système comptable. Elle a cependant fait état de faiblesses dans les contrôles internes pour la majorité des dépenses de l'Union européenne — tant dans les États membres qu'à la Commission — ainsi que d'un niveau élevé d'erreurs dans les opérations sous-jacentes.

La Cour a conclu que les comptes consolidés relatifs à l'exécution du budget général de l'UE pour l'exercice 2005 (montant total des paiements effectués : 104,8 milliards d'euros ou 135,1 milliards de dollars US) donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière des Communautés européennes au 31 décembre 2005, ainsi que des résultats de l'exercice; elle a toutefois assorti son opinion de réserves, essentiellement due à des inexactitudes dans les montants figurant au bilan et à des incohérences dans l'application des procédures de séparation des exercices.

Outre son rapport annuel, la Cour des comptes européenne a publié dix rapports spéciaux et huit opinions en 2006. Tous les rapports annuels, les rapports spéciaux et les opinions de la Cour des comptes européenne, sont disponibles à http://www.eca.europa.eu/index_fr.htm.

Rencontre avec le Comité de contact des chefs des ISC de l'Union européenne

Le Comité de contact réunit les dirigeants des ISC des États membres de l'Union européenne et de la Cour des comptes européenne dans le but de renforcer la coopération pour améliorer les contrôles externes et la reddition de comptes au sein de l'Union européenne. Lors de sa rencontre à Varsovie, en Pologne, les 11 et 12 décembre 2006, le Comité a discuté de la façon dont les ISC de l'Union européenne peuvent contribuer à l'amélioration de la transparence des dépenses de l'Union européenne.

Pour obtenir un complément d'information sur les travaux du Comité de contact : www.contactcommittee.eu.

Pour renseignements : Cour des comptes européenne
Fax : ++(352) 4398 46430
Courriel : euraud@eca.eu.int
Site Web : http://www.eca.europa.eu/index_fr.htm

Danemark

Examen par les pairs du Bureau national d'audit

Au cours de 2006, les contrôles de gestion et les contrôles comptables du Bureau national d'audit du Danemark (NAOD) ont été soumis à un examen par les pairs. L'examen visait surtout à déterminer si les contrôles exécutés par le NAOD étaient efficaces et conformes aux normes internationales établies et aux pratiques des institutions supérieures de contrôle (ISC).

Le Bureau du vérificateur général de la Norvège a présidé l'équipe chargée de l'examen par les pairs et Kristin Amundsen était la chef d'équipe. Les autres membres de l'équipe provenaient des ISC du Canada, de la Pologne et de la Suède.

Le rapport définitif de l'examen par les pairs a été présenté au personnel du NAOD en septembre 2006. Dans

l'ensemble, le rapport a conclu ce qui suit :

- Les lignes directrices relatives au contrôle interne du NAOD sont conformes aux normes internationales, et les travaux sont exécutés conformément à ces lignes directrices.
- Le NAOD respecte des normes élevées de transparence et encourage des examinateurs externes à étudier ses produits.
- Le processus de planification stratégique du NAOD doit tenir compte des intérêts des citoyens danois lors de la sélection des sujets qui feront l'objet d'un contrôle de gestion.

On peut télécharger la version anglaise du rapport sur le site Web du NAOD.

Pour renseignements : NAOD
 Fax : ++45 33 11 04 15, 14 38 28
 Courriel : rigsrevisionen@rigsrevisionen.dk
 Site Web : www.rigsrevisionen.dk

Émirats arabes unis

Réunion du Conseil de coopération du Golfe pour les ISC de la région

L'Institution de contrôle d'État des Émirats arabes unis (UAE) a accueilli en septembre 2006, la cinquième réunion du Conseil de coopération des États arabes du Golfe pour les dirigeants des ISC de la région. La réunion a constitué une excellente occasion de faire la promotion de la mise en commun des connaissances et des expériences pour améliorer les pratiques de contrôle dans la région.

Pour la première fois, le Conseil a approuvé des normes de contrôle pour les ISC de la région. Les normes ont été définies par une commission technique formée de cadres supérieurs des ISC. Les participants ont également discuté des stratégies visant à promouvoir la coopération entre les ISC du Conseil dans les secteurs des contrôles environnementaux, du blanchiment d'argent et des institutions

internationales. Cette discussion a été fondée sur les documents présentés par les ISC de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis et du Koweït. Le document sur le contrôle des institutions internationales, établi par l'ISC des Émirats arabes unis, était fondé sur les principes des pratiques exemplaires approuvés lors du XVIII^e INCOSAI, à Budapest, en 2004. La discussion était axée sur la mise en œuvre de ces principes dans le contexte du Conseil.

Pour renseignements : Institution de contrôle des Émirats arabes unis

Fax : ++971 (2) 644 86 88
 Courriel : saiuae@emirates.net.ae
 Site Web : www.saiuae.gov.ae

Érythrée

Le vérificateur général reçoit une récompense internationale

En 2006, le vérificateur général de l'Érythrée, Berhane Habtemariam, a reçu une distinction honorifique de l'Association of Chartered Certified Accountants (ACCA) qui récompense une action remarquable au sein de la profession comptable et financière. L'ACCA est un organisme mondial réunissant des comptables professionnels qui fait la promotion de normes de déontologie et de gouvernance élevées et œuvre en faveur de l'intérêt public. La distinction honorifique de l'ACCA, qui a été remise pour la première fois en 2006, doit être attribuée tous les ans à toutes les régions : l'Afrique et le Moyen-Orient, les Amériques, l'Asie (y compris l'Asie-Pacifique et l'Asie méridionale) et l'Europe. Huit récipiendaires de par le monde ont été récompensés pour la première fois en 2006; M. Habtemariam est le seul lauréat africain.

M. Berhane a été récompensé pour avoir favorisé la transparence au sein de son pays et lutté contre la corruption au cours des 15 dernières années et pour les efforts qu'il a déployés en vue de relever un défi : établir une profession comptable

et financière dans un pays qui se relève à peine d'une guerre. Il a été honoré pour son attachement à faire progresser la déontologie et le professionnalisme. Il a contribué à créer les conditions nécessaires pour permettre aux comptables et aux contrôleurs d'Érythrée de se conformer aux normes internationales. À titre de vérificateur général du pays, il a adopté une stratégie gagnante pour former des professionnels compétents en mettant l'accent sur la formation et le perfectionnement professionnel.

Pour renseignements : Bureau du vérificateur général de l'Érythrée :



Berhane Habtemariam (à gauche) accepte la récompense de l'ACCA.

Fax : ++291 (1) 15 02 52
 Courriel : oag_er@gemel.com.er

États-Unis

Révision des normes de contrôle du gouvernement

En janvier 2007, le Government Accountability Office (GAO) du gouvernement des États-Unis a publié une nouvelle version des *Government Auditing Standards* [normes de contrôle du gouvernement], dit *Yellow Book* [livre jaune]. L'édition de janvier 2007, qui remplace à l'édition publiée en 2003, contient les révisions finales de 2007 apportées aux normes, exception faite des sections sur les contrôles de la qualité et les examens par les pairs dans le chapitre 3, publiées par le GAO en vue de recueillir des commentaires. La version

définitive du livre jaune de 2007 sera publiée dès que ces sections auront été révisées. Entre-temps, la version électronique du livre jaune révisé de janvier 2007 et les ébauches des sections sur l'assurance de la qualité et les examens par les pairs sont disponibles sur le site Web du GAO [en anglais seulement] à <http://www.gao.gov/govaud/ybk01.htm>

Les normes contenues dans le livre jaune s'appliquent au GAO ainsi qu'aux contrôleurs du gouvernement et aux autres contrôleurs qui contrôlent des entités bénéficiant de fonds fédéraux. Plusieurs gouvernements des États et des administrations locales, aux États-Unis et à l'étranger, ont déjà volontairement adopté ces normes.

La version révisée de 2007 comporte des réformes fondamentales qui renforcent les principes de transparence et de reddition de comptes. Plus précisément, les réformes

- soulignent l'importance des principes de déontologie qui offrent les assises, la discipline et la structure nécessaires à la mise en œuvre des normes et elles décrivent les cinq principes d'éthique qui devraient encadrer les travaux de ceux qui contrôlent les programmes et les opérations du gouvernement;
- clarifient et rationalisent le débat sur les répercussions des services autres que de contrôle (services professionnels autres que des services de contrôle) et leurs effets sur l'indépendance des contrôleurs;
- mettent à jour les normes de contrôle financier en se fondant sur les nouveautés en matière de contrôles comptables et de contrôle interne;
- renforcent la transparence des retraitements et apportent des précisions sur les problèmes, les incertitudes ou d'autres événements inusités importants qui pourraient avoir des répercussions importantes sur les conditions

ou les opérations financières des entités ou des programmes;

- relèvent les normes relatives aux contrôles de gestion qui prolongent et amplifient le cadre général qui sert à exécuter des contrôles de gestion de qualité supérieure, notamment le concept relatif à l'assurance raisonnable et son rapport avec le risque de mission et les niveaux des éléments probants servant à étayer les constatations et les conclusions des contrôles;
- clarifient les normes grâce à un langage uniforme qui permet de définir le niveau de responsabilité des contrôleurs et d'établir une distinction entre les exigences des contrôleurs et les directives supplémentaires;
- renforcent le rôle clé des contrôles pour préserver la reddition de comptes et fournir de l'information en vue d'améliorer les opérations du gouvernement.

La version de janvier 2007 est la cinquième révision des normes depuis leur publication en 1972. Le GAO a établi les normes, en collaboration avec le conseil consultatif sur les normes de contrôle du gouvernement du contrôleur général, qui regroupe des experts de tous les secteurs des contrôles comptables et de gestion de tous les niveaux du gouvernement, des entreprises privées, des comptables du secteur public et des universitaires. Des commentaires publics sur les normes seront acceptés pendant une période de 60 jours.

Publication d'un rapport sur l'intendance budgétaire

En février 2007, le Government Accountability Office des États-Unis a publié un nouvel ouvrage intitulé *Fiscal Stewardship : A Critical Challenge Facing Our Nation [Intendance budgétaire : un grand défi pour notre pays]*, qui a été conçu pour aider à la fois le Congrès et les citoyens à comprendre et à évaluer la situation financière courante et les perspectives budgétaires à long terme du pays.

Cet ouvrage, qui est bref et lisible, souligne les difficultés financières, comme le déficit budgétaire unifié du gouvernement fédéral qui s'élève à 248 milliards de dollars, et présente une analyse sur la croissance des déficits structurels qui est attribuable à l'alourdissement des coûts de soins de santé et à l'évolution démographique. L'ouvrage conclut que pour lutter contre le vaste déséquilibre budgétaire structurel croissant, il faudra définir une stratégie à plusieurs axes :

- accroître la transparence des rapports financiers et budgétaires et les processus législatifs pour mettre l'accent sur les difficultés budgétaires à long terme;
- rétablir et renforcer les contrôles budgétaires à la fois sur les politiques de dépenses et les politiques fiscales afin de lutter contre les déficits à court et à long terme;
- renforcer la surveillance des programmes et des activités, notamment créer des stratégies en vue faciliter davantage les discussions sur des solutions intégrées à des problèmes transversaux;
- revoir l'ingénierie et les priorités des politiques, des activités et des programmes fédéraux en vigueur pour relever les défis du XXI^e siècle et tirer parti des possibilités connexes.

Pour renseignements : GAO des États-Unis

Fax : ++ (202) 512-4021
 Courriel : spel@gao.gov
 Site Web : www.gao.gov

Finlande

Élection d'un nouveau vérificateur général

Le Parlement finnois a élu Tuomas Pöysti à titre de vérificateur général du Bureau de vérification d'État. Son mandat s'étend du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2012. Auparavant, il occupait le poste de contrôleur général du gouvernement, qui est le

plus haut conseiller pour les questions concernant la gouvernance et la reddition de comptes et le plus haut fonctionnaire responsable de la gestion des risques, du contrôle interne et de l'évaluation au sein de l'organe exécutif du gouvernement.



Tuomas Pöysti

M. Pöysti possède une vaste expérience des activités du gouvernement, de la gestion financière et de l'élaboration de la politique législative. Il possède une connaissance approfondie de la réforme du budget du gouvernement, de la reddition de comptes et de la conception et de l'utilisation des règles budgétaires. M. Pöysti a rédigé divers ouvrages universitaires et professionnels concernant la sécurité informatique et la gouvernance informatique, les contrôles comptables et les contrôles internes, l'établissement des budgets, l'aide publique, la loi sur l'information, les lois et l'informatique et les lois administratives européennes.

M. Pöysti est né en 1970 et il est titulaire d'un diplôme de l'Université de Lapland obtenu en 1995. Il a obtenu son doctorat en droit en 1999 et il est professeur en droit administratif à l'Université d'Helsinki depuis 2001.

Pour renseignements : Bureau du vérificateur général

Fax : ++358 (9) 432 5820, 432 5818
Courriel : tuomas.poysti@vtv.fi
Site Web : www.vtv.fi

France

Publication du rapport sur le contrôle de l'aide aux victimes du tsunami

Le 3 janvier 2007, la Cour des comptes française a publié son rapport, en deux volumes, sur l'aide française aux victimes du tsunami de décembre 2004. Le premier volume présente les constatations de la Cour sur les mesures d'intervention menées par le gouvernement français et les moyens utilisés par 32 organisations non gouvernementales (ONG) françaises pour assurer la gestion des fonds recueillis auprès du public (environ 300 millions d'euros); le second volume présente des observations sur chacune des ONG. Le rapport souligne les leçons tirées et recommande au gouvernement et aux ONG des méthodes en vue d'améliorer la répartition de l'aide aux victimes de catastrophes à l'avenir. Il fait aussi remarquer qu'une grande proportion des fonds disponibles (plus de la moitié) n'avait pas été utilisée au 31 décembre 2005, et s'interroge pour savoir si les efforts de collecte de fonds auraient dû être interrompus ou si une partie des fonds aurait dû être consacrée à d'autres secteurs.

Le rapport complet en français, ainsi qu'un sommaire en anglais, est disponible sur le site Web de la Cour des comptes sous *Les rapports/organismes faisant appel à la générosité du public*.

Pour renseignements : Cour des comptes

Fax : ++33 1 42 98 96 02
Courriel : presidence@ccomptes.fr
Site Web : www.ccomptes.fr

Kenya

Nomination d'une nouvelle contrôleuse et vérificatrice générale

En juillet 2006, Priscilla Njeri Komora a été nommée contrôleuse et vérificatrice générale du Kenya. Elle succède à Evant Nelson Mwai qui a pris sa retraite. Elle s'est engagée à poursuivre les réformes permanentes au sein du Bureau national de vérification du Kenya et à améliorer ses rapports avec le Parlement. Elle se réjouit également à l'idée de collaborer avec les membres de l'INTOSAI.



Priscilla Njeri Komora

Avant sa nomination, M^{me} Komora était sous-vérificatrice générale depuis 1996. Elle est titulaire d'un baccalauréat ès arts (avec distinction) et elle a assisté à de nombreux ateliers locaux et internationaux et suivi des programmes de formation dans le domaine de la comptabilité et du contrôle dans le secteur public, de la gouvernance, de la reddition de comptes et des domaines connexes.

Pour renseignements : Bureau national de vérification du Kenya

Fax : ++254 (2) 33 08 29
Courriel : cag@kenyaweb.com

Malte

Rapport annuel de contrôle sur les comptes publics de 2005

Le vérificateur général du Bureau national de vérification (NAO), Joseph Galea, a présenté son rapport de contrôle annuel au président de la Chambre des représentants en décembre 2006. Le rapport porte sur les vérifications effectuées durant le second semestre de 2006 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 et fait également référence à d'autres contrôles publiés dans le premier rapport semestriel qui a été déposé à la Chambre en juillet 2006.

Le rapport cite un certain nombre de questions d'intérêt, notamment un arriéré de revenus important, dont seulement un petit pourcentage est recouvrable; la faiblesse des contrôles internes visant les opérations de la paye du bureau d'éducation de Gozo, la deuxième plus grande île de l'archipel de Malte; des faiblesses dans les systèmes informatiques du ministère de la Sécurité sociale qui se traduisent par des problèmes de rapprochement; et des problèmes visant la réévaluation des bénéficiaires des prestations pour invalidité.

Dans un rapport spécial sur les principales questions qui ont émergé lors de la mise en œuvre de l'initiative du gouvernement en ligne, le NAO a souligné la nécessité pour les hauts fonctionnaires des ministères et des entités publiques d'accorder une plus grande attention aux questions suivantes :

- assurer la direction et la prise en charge des initiatives et des projets liés au cybergouvernement;
- établir des stratégies en vue d'encourager le public à communiquer électroniquement;
- mettre en œuvre des réformes qui permettent les technologies pour transformer les processus et les structures de soutien;

- établir des systèmes de gestion de l'information et surveiller les processus afin de revoir régulièrement et d'améliorer le type et le niveau des services offerts en ligne.

Le NAO a effectué une enquête préliminaire axée sur les travaux du Bureau de la santé et de la sécurité au travail dans le secteur du bâtiment. Même si le bureau s'est employé à sensibiliser les travailleurs à la santé et à la sécurité au travail et à faire respecter les règlements applicables au sein de tous les secteurs économiques, notamment le secteur du bâtiment, faute des ressources humaines nécessaires, il constitue une institution qui réagit au lieu d'anticiper.

Rapport de 2006 sur les travaux et les activités du NAO

Le vérificateur général a aussi présenté un rapport annuel au président de la Chambre des représentants sur les travaux et les activités du NAO pour l'exercice 2006. En plus de présenter des renseignements généraux sur le NAO, son organisation et ses rapports avec les comités parlementaires permanents, le rapport souligne les réalisations du NAO visant les technologies de l'information, le recrutement et la mobilité du personnel, les compétences, les activités de formation. Il décrit par ailleurs les rapports du NAO avec les ISC et d'autres organisations; et les activités locales et internationales menées en vue de renforcer les compétences professionnelles des employés.

Il s'agit des derniers rapports annuels présentés par M. Galea qui termine son second et dernier mandat en juillet 2007.

Pour renseignements : NAO
Fax : ++356 21 22 07 08
Courriel : joseph.g.galea@gov.mt
Site Web : www.nao.gov.mt

Népal

Présentation du Rapport annuel

En décembre 2006, le vérificateur général du Népal, Gehendra Nath Adhikary, a présenté au premier ministre son 43^e rapport annuel pour l'exercice de 2004-2005. Le rapport a par la suite été déposé au Parlement. Le rapport annuel comprend cinq volumes : bureaux du gouvernement, contrôle de gestion, personnes morales, administrations locales et plans comptables.

Retraite du vérificateur général

Gehendra Nath Adhikary a terminé son mandat à titre de vérificateur général du Népal et a pris sa retraite le 1^{er} janvier 2007. Il avait été nommé à ce poste en août 2003 sur la recommandation du conseil constitutionnel, conformément aux dispositions de la constitution. M. Adhikary a présenté trois rapports annuels au cours de son mandat.

Pour renseignements : ++977 (1) 426 27 98

Courriel : oagnep@ntc.net.np
Site Web : www.oagnepal.gov.np

Pays-Bas

Publication du rapport sur les tendances de l'Union européenne

En février 2007, la Cour des comptes des Pays-Bas a publié son rapport sur les tendances de l'Union européenne de 2007. Il s'agit de la cinquième édition d'un rapport annuel dans lequel la Cour décrit les nouveautés en matière de gestion financière au sein de l'Union européenne (UE). Le rapport met l'accent sur la surveillance et la maîtrise des dépenses au sein de l'Union européenne à la fois dans les Pays-Bas et dans l'ensemble de

l'Union européenne. Il formule trois constatations importantes.

Premièrement, le rapport conclut que les Pays-Bas ont adopté des mesures importantes en vue d'améliorer la reddition des comptes à l'égard des fonds de l'Union européenne. En 2007, les Pays-Bas vont soumettre leur première « déclaration de l'État membre » sur les fonds agricoles à la Commission européenne et au Parlement hollandais. À partir de 2008, la déclaration portera également sur les fonds structurels (qui servent à financer les mesures régionales et sociales) et les propres ressources des Pays-Bas. Le gouvernement rendra compte, dans cette déclaration, de l'utilisation des fonds reçus de l'Union européenne et du versement des fonds à l'Union européenne. À la demande du gouvernement néerlandais, la Cour des comptes exprimera une opinion sur les déclarations annuelles. En établissant une déclaration d'un État membre, les Pays-Bas s'efforcent d'améliorer la reddition des comptes financiers, de manière à ce que les citoyens de l'Union européenne sachent si les fonds sont dépensés correctement ou non. À l'heure actuelle, le Danemark et le Royaume-Uni sont les seuls membres de l'Union à publier une déclaration comparable.

Deuxièmement, le rapport constate qu'il y a eu peu ou pas d'améliorations dans la planification et la conformité des dépenses faites à partir des fonds de l'Union européenne à l'échelle de l'Union en 2005. La Cour des comptes européenne n'a pas encore été en mesure de publier une déclaration d'assurance positive pour l'exercice 2005. Au niveau des postes budgétaires, il n'y a pas de renseignements détaillés sur la conformité des crédits et des dépenses liés aux fonds de l'Union européenne. On a constaté que la gestion financière européenne s'était quelque peu améliorée au niveau de la Commission européenne. Les rapports d'activité annuels des directorats généraux de la Commission apportent davantage de précisions sur leurs activités que par le passé, mais ils fournissent toujours des renseignements limités sur, par

exemple, les inspections des États membres. La chaîne de reddition de comptes de l'Union européenne a été améliorée lorsque la Commission a ajouté une déclaration dans son rapport de synthèse. Cependant, la vraie signification de la déclaration est limitée, car beaucoup de réserves ont été formulées en 2005.

Troisièmement, le rapport conclut que les Pays-Bas ne disposent pas d'informations suffisantes sur les dépenses liées aux fonds agricoles et structurels européens. Dans l'ensemble, les systèmes fonctionnent assez bien, mais nous n'avons toujours pas un point de vue complet sur la conformité des dépenses en faveur des programmes de l'Union européenne en 2005. Les mesures prises par les Pays-Bas pour donner suite aux irrégularités relevées dans la mise en œuvre des programmes relatifs aux fonds structurels posent également des risques financiers, surtout pour les programmes financés grâce au Fonds européen de Développement régional (FEDER).

De plus, il y a peu d'informations disponibles sur l'efficacité de la politique relative à l'Union européenne dans les Pays-Bas. Les mécanismes qui permettent aux ministres de rendre compte à la Chambre des représentants des résultats de la politique relative à l'Union européenne dans les Pays-Bas sont relativement vagues et incomplets : les rapports sont publiés souvent trop tard et ils sont axés sur les dépenses au lieu des résultats de la politique.

Pour renseignements : Cour des comptes des Pays-Bas

Fax : ++31 (70) 34 24 — 411
 Courriel : internationalaffairs@rekenkamer.nl
 Site Web : www.rekenkamer.nl

Panama

Commémoration du 76^e anniversaire du Bureau du contrôleur général

En décembre 2006, le Bureau du contrôleur général du Panama a célébré le 76^e anniversaire de sa fondation. Cet anniversaire a été célébré au moment où de nombreuses réformes étaient mises en œuvre et le sont toujours dans le cadre du plan stratégique du Bureau. Le plan prévoit sept objectifs stratégiques : modifier les objectifs des travaux du Bureau en élargissant et en améliorant les possibilités de contrôle, d'inspection et d'audit; simplifier les processus administratifs et normaliser la comptabilité du gouvernement; assurer la gestion et la formation des ressources humaines; renforcer l'infrastructure technologique pour appuyer les travaux de contrôle; renforcer le système national de la statistique; définir des réglementations pour la Cour des comptes; et améliorer le milieu professionnel.

Le contrôleur général du Panama et secrétaire exécutif de l'OLACEFS, Dani Kuzniecky, et son équipe de travail ont accordé divers entretiens aux journalistes pour faire connaître les travaux du Bureau et expliquer les nouvelles initiatives menées au cours du mandat du contrôleur afin d'améliorer la transparence et le respect des lois et des réglementations lors de la perception et de l'utilisation des fonds publics.

Le Bureau relève actuellement un nouveau défi : le contrôle des investissements du gouvernement panaméen en faveur de l'élargissement du canal de Panama. Le Bureau a conçu un système qui permet d'exécuter les travaux de contrôle en examinant les rapports de contrôle que le maître d'œuvre du projet, le Bureau du canal du Panama, est tenu de présenter pour donner l'assurance qu'il respecte les lois et les réglementations applicables.

En outre, le Bureau décentralise ses travaux de contrôle en établissant des bureaux régionaux dotés de ressources multidisciplinaires. Ces bureaux seront chargés de répondre aux besoins des entités en faisant la promotion des systèmes de contrôle et des processus internes qui permettront aux institutions d'accomplir les fonctions qui leur sont confiées avec plus d'efficacité.

Pour renseignements : Bureau du contrôleur général du Panama

Fax : ++507 510-4399

Courriel : centrodeinformacion@contraloria.gob.pa

Site Web : www.contraloria.gob.pa

Porto Rico

Initiatives en vue d'améliorer la gestion publique et de lutter contre la corruption

En 2006, le Bureau du contrôleur de Porto Rico a élaboré un programme d'amélioration de la gestion publique et de lutte contre la corruption, qui vise à encourager les législateurs à renforcer les contrôles internes dans leurs bureaux et à faire la promotion de normes administratives élevées au sein de l'organe législatif. Le programme recense 12 éléments ou critères. La plupart visent à donner suite à des constatations ou à éviter des erreurs signalées dans les rapports de contrôle antérieurs.

Les critères concernent les secteurs suivants : le contrôle du budget, la planification stratégique, la gestion du personnel, les marchés de services professionnels, l'utilisation des locaux, les contrôles des biens, la documentation visant l'utilisation d'une voiture de fonction ou des indemnités connexes, les documents et le contrôle des dossiers, les technologies de l'information, l'éthique et les valeurs, la réception des plaintes et les enquêtes (service téléphonique d'urgence), la réglementation sur les ressources humaines.

En février 2007, les contrôleurs ont visité les bureaux des législateurs

pour déterminer si les critères étaient respectés. Le Bureau prévoit publier un rapport sur ses constatations et présenter un certificat de conformité aux bureaux qui auront obtenu au moins 80 points (sur 100).

En 1998, le Bureau a lancé un programme d'examen annuel semblable pour encourager les administrations municipales à définir des critères en vue d'améliorer la gestion publique. Le programme a contribué à plusieurs améliorations. L'amélioration la plus importante étant que pour la première fois toutes les administrations municipales ont présenté des états financiers au plus tard six mois après la fin de l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2006. En 1997, une seule administration avait présenté ses états financiers à temps, alors que les autres étaient en retard de plusieurs années.

Pour renseignements : Bureau du contrôleur de Porto Rico

Fax : ++1 (787) 751-6768

Courriel : ocpr@ocpr.gov.pr

Site Web : www.ocpr.gov.pr

Qatar

Le Bureau de vérification d'État met en œuvre un plan stratégique

Le plan stratégique du Bureau de vérification d'État du Qatar de 2005-2010 possède quatre grands objectifs stratégiques : amélioration des pratiques de contrôle, optimisation de l'utilisation des ressources vouées aux contrôles, amélioration de l'utilisation des technologies de l'information, et renforcement de la coopération internationale. Pour mettre le plan en œuvre, le Bureau a lancé les grandes initiatives suivantes au cours de la dernière année :

- Embauche d'un cabinet de contrôle international du Royaume-Uni et exécution de contrôles de gestion des sociétés pétrochimiques publiques et des projets routiers et de drainage qui sont en cours.

- Un logiciel de gestion des contrôles (Teammate) a été utilisé avec succès dans un contrôle pilote et l'utilisation de ce logiciel sera élargie à d'autres contrôles.
- Des programmes de formation réguliers au logiciel Audit Command Language (ACL) ont été organisés.
- Le Bureau a conclu des ententes de formation avec l'un des quatre grands cabinets de contrôle du Qatar; les contrôleurs suivent également des programmes nationaux de formation spécialisée.
- Le Bureau s'est joint à la Commission pour le contrôle informatique de l'INTOSAI.
- Les procédures financières et administratives sont examinées dans le but d'obtenir la certification ISO (Organisation internationale de normalisation) et de créer un environnement sans papier.

Pour renseignements : Bureau de vérification de l'État

Fax : ++974 441 21 02, 437 0561

Courriel : mail@sab.gov.qa

Élargissement de la collaboration entre les ISC et la société civile

Vivek Ramkumar, Projet budgétaire internationale, Center on Budget and Policy Priorities, Washington, D.C.

Certains donateurs et organisations de la société civile¹ ont laissé entendre que la reddition de comptes dans le secteur public pourrait être renforcée grâce à la collaboration entre les ISC et la société civile. À ce jour, la plupart des activités de la société civile ont été axées sur l'examen de l'adoption du budget par les législatures et sa mise en œuvre subséquente plutôt que sur les procédés de contrôle et les ISC. Cependant, les organisations de la société civile du monde entier mènent des actions importantes qui sont axées sur les systèmes de contrôle des gouvernements. Les premiers efforts déployés ont donné des résultats encourageants dans certains pays.

Cet article présente un bref aperçu des pratiques innovantes adoptées par la société civile et les ISC dans six pays — Argentine, Afrique du Sud, Corée du Sud, Inde, Mexique, Philippines. Cet aperçu est suivi par une analyse des possibilités visant à accroître la collaboration entre les organisations de la société civile et les institutions de contrôle nationales du secteur public, et par un exposé sur les difficultés que ces relations de travail peuvent créer. Enfin, cet article aborde les mesures qui pourraient être prises pour atténuer ces difficultés.

Contrôles : expériences de la société civile

Les groupes de la société civile dans les six pays examinés font appel à des méthodes innovantes pour inciter les citoyens à participer aux processus de contrôle et d'évaluation des dépenses publiques.

En Inde, le Mazdoor Kisan Shakti Sangathan (MKSS) — un syndicat de paysans et de travailleurs — utilise les forums d'audiences publiques pour exécuter des audits sociaux des dépenses faites par les pouvoirs publics locaux dans les villages. Au cours de ces audits sociaux, les localités vérifient les documents comptables et les autres dossiers qui concernent les programmes de travaux publics mis en œuvre sur leur territoire et recensent les documents frauduleux, notamment les comptes qui prétendent contenir de l'information sur des travaux de construction qui n'ont pas été vraiment menés (travaux fictifs), les fausses factures pour des projets d'activité et les registres de paye falsifiés.

En Afrique du Sud, le Public Service Accountability Monitor (PSAM) [système de surveillance du service public] — une organisation de recherche et d'activisme — collabore étroitement avec l'assemblée législative de la province du Cap-Est afin de

¹ Les organisations de la société civile englobent toutes les organisations sans but lucratif et privées, notamment les universités, les organisations non gouvernementales, les groupes écologistes, les associations représentant les peuples indigènes, les groupes locaux organisés et les syndicats.

L'auteur est en train d'établir un guide complet des méthodes que peuvent employer les organisations de la société civile pour surveiller les dépenses et les comptes publics. Il a lancé aussi une initiative visant à favoriser l'établissement de rapports de coopération entre les institutions de contrôle nationales et les organisations de la société civile en vue d'élargir les possibilités de participation du public aux processus de contrôle. Il œuvrait auparavant au sein du MKSS, une organisation qui a amorcé le mouvement pour « le Droit de Savoir » en Inde.

N.D.R.L.

surveiller les mesures prises par les organismes publics pour donner suite aux actes de mauvaise gestion financière et de corruption recensés dans les rapports du contrôleur général. Le PSAM a mis en lumière le grand nombre de cas où par une institution de contrôle provinciale avait refusé d'exprimer une opinion — n'ayant pas été en mesure d'accéder à l'information financière nécessaire durant ses contrôles — et il a organisé une campagne publique qui a abouti au renforcement des pratiques de gestion financière au sein des organismes publics provinciaux.

Aux Philippines, un audit participatif a été exécuté avec succès par la Commission nationale d'audit et l'organisation non gouvernementale (ONG) Concerned Citizens of Abra for Good Government (CCAGG). Le CCAGG se spécialise dans la surveillance des projets d'infrastructure au sein de la province et fait appel à des bénévoles de la région pour vérifier si les projets de construction des routes sont exécutés conformément aux normes établies dans les contrats.

Au Mexique, Fundar — une organisation de recherche et d'activisme — a obtenu des centaines de pages tirées de documents comptables auprès du ministère de la Santé en évoquant la loi nationale sur l'accès à l'information. Fundar a trouvé des cas de corruption, à grande échelle, dans le cadre d'un contrat passé avec un organisme privé chargé de mettre en œuvre un programme de lutte contre le VIH/SIDA. Une enquête officielle menée par l'ISC a corroboré les constatations de Fundar. Les pressions exercées par une campagne dirigée par Fundar ont forcé le gouvernement à récupérer les fonds détournés et à réformer les politiques de gestion des fonds discrétionnaires, notamment le programme de lutte contre le VIH/SIDA.

En Corée du Sud, Concerned Citizens for Economic Justice (CCEJ) — la plus ancienne ONG du pays œuvrant en faveur des droits économiques — se sert régulièrement du système national de requête des citoyens pour demander au gouvernement d'examiner des projets publics en butte à la corruption ou au gaspillage. Dans un cas, l'insistance de l'organisation a donné lieu à une action contre les fonctionnaires corrompus, même si l'organisme avait été innocenté par les contrôleurs. Dans un autre cas, des modifications ont été apportées aux politiques relatives aux marchés publics, en partie à la suite de la campagne de sensibilisation menée par l'organisation pour exiger une limite à la passation de contrats publics sans appel d'offres.

En Argentine, l'Association civile pour l'égalité et la justice (ACIJ) — organisation vouée aux droits de l'homme — a réussi à déposer une plainte devant les instances judiciaires pour obtenir les procès-verbaux des auditions de la commission du Congrès chargée d'examiner les audits publics de l'ISC et de donner suite aux recommandations formulées dans les contrôles. L'ACIJ a utilisé ces dossiers pour mettre en lumière l'inaction de la commission qui n'exigeait pas la mise en œuvre de mesures correctives pour donner suite aux recommandations.

Audits participatifs : les expériences des ISC

Certaines ISC et certains gouvernements ont amorcé des processus innovants pour associer les citoyens à l'exécution des contrôles.

Ainsi, en Corée du Sud, la Commission de contrôle et d'inspection (BAI) a instauré un système national de requête des citoyens, aux termes de la Loi anticorruption de 2001, qui permet aux citoyens de demander à la BAI d'exécuter des contrôles spéciaux dans les organismes publics qui sont soupçonnés de corruption ou d'irrégularités juridiques². Dans le cadre de ce système, les demandes sont présentées à un comité d'examen des requêtes des citoyens réunissant des citoyens et des contrôleurs professionnels. Le comité examine les requêtes présentées pour déterminer les plaintes qui sont frivoles et celles qui méritent un contrôle complet. De plus, certaines administrations locales ont décidé de donner suite aux plaintes et aux griefs présentés par les citoyens en nommant des citoyens contrôleurs. Ces contrôleurs, qui ne sont pas des fonctionnaires, examinent les pétitions pendant une certaine période et, au besoin, effectuent des contrôles et informent les pétitionnaires des résultats.

En 2002, la Commission nationale de contrôle (COA) des Philippines a conclu un partenariat avec diverses ONG, notamment le CCAGG, afin d'effectuer des contrôles participatifs, surtout des contrôles de gestion, pour déterminer si les programmes et projets du gouvernement ont donné les résultats prévus. Les équipes de contrôle regroupent des membres de la COA et des ONG. Dans d'autres cas, la COA collabore avec une autre ONG, Procurement Watch Inc., en lui donnant l'accès aux documents contractuels des organismes qui sont contrôlés en vue de tester un outil qui sert à évaluer la corruption dans les processus d'approvisionnement.

En Inde, inspiré par le processus d'audit social du MKSS, le gouvernement de l'État d'Andhra Pradesh a lancé une campagne en faveur des audits sociaux avec un consortium d'ONG. Des localités des quatre coins de l'État reçoivent de l'information sur l'usage des fonds, dans le cadre du National Rural Employment Guarantee Scheme [programme de garantie de l'emploi rural]; et des forums sur les audits sociaux sont organisés pour discuter de la vraisemblance des dépenses faites dans le cadre de ce programme. Le gouvernement de l'État donne suite aux constatations des audits sociaux dans le but d'améliorer le fonctionnement du programme.

Leçons tirées de la collaboration entre les ISC et la société civile

La collaboration entre les groupes de la société civile et les contrôleurs est très diversifiée. Parfois, les organisations de la société civile exécutent des contrôles indépendants. Ainsi, des organisations comme le MKSS, en Inde, ont créé des processus innovants d'audit social qui sont indépendants des processus officiels du gouvernement. De fait, un grand nombre des programmes publics contrôlés par le MKSS avaient déjà été con-

² Voir l'article de la livraison d'avril 2006 de la *Revue* intitulé « Le contrôle des finances publiques et la société civile : l'expérience coréenne » pour obtenir des renseignements détaillés sur les expériences de l'ISC et de la société civile en Corée du Sud.

trôlés par le gouvernement, qui n'avait pas constaté les malversations qui ont été mises au jour plus tard par le MKSS. De même, au Mexique, Fundar a relevé des problèmes dans un programme de lutte contre le VIH-SIDA lorsque l'organisme a exécuté un examen indépendant des comptes du programme — un contrôle indépendant du gouvernement a par la suite corroboré les constatations de l'organisme.

Parfois, les organisations de la société civile utilisent les constatations des contrôles exécutées par des contrôleurs du gouvernement pour tenir les organismes publics comptables de leurs actions. Des organisations comme le PSAM, en Afrique du Sud, et l'ACIJ, en Argentine, rendent publiques les constatations des rapports de contrôles du gouvernement — ou les mesures de suivi prises par le comité législatif chargé de surveiller les contrôles du gouvernement — afin de demander aux organismes d'agir.

Dans d'autres cas, les organisations de la société civile collaborent étroitement avec les contrôleurs. Aux Philippines, par exemple, le CCAGG faisait partie de l'équipe du gouvernement qui a exécuté des contrôles de gestion du bureau public des autoroutes. Procurement Watch Inc. évalue les irrégularités dans les marchés publics en consultant les documents et dossiers des organismes publics qu'ont les contrôleurs du gouvernement, en même temps que le gouvernement contrôle officiellement ces organismes. Le CCEJ en Corée du Sud utilise le système de requête des citoyens pour demander des contrôles spéciaux des projets du gouvernement lorsqu'il constate des irrégularités financières.

Dans certains pays, les contrôleurs favorisent de plus en plus la participation des citoyens aux processus de contrôle. Les expériences menées en Corée du Sud — notamment la mise en place d'un système national de requête des citoyens pour effectuer des contrôles, la nomination de citoyens à titre de contrôleurs par les administrations locales et la mise en œuvre d'un système d'annonce au préalable des contrôles — constituent des politiques progressistes en matière de contrôle public qui visent à favoriser la participation des citoyens. De même, l'expérience menée aux Philippines dans le domaine des audits participatifs représente un modèle unique pour favoriser la participation de la société civile aux contrôles des administrations publiques. Enfin, la collaboration entre le gouvernement de l'État d'Andhra Pradesh, en Inde, et le MKSS en vue d'effectuer des audits sociaux pour surveiller les programmes mis en œuvre dans le cadre du programme national de garantie de l'emploi rural met en lumière la diffusion de méthodes innovantes en matière d'audits participatifs au sein des entités publiques, à l'échelle des États dans ce pays.

Toutefois, les contrôleurs et les groupes de la société civile s'inquiètent de la nature des pratiques de collaboration. Par exemple, les ISC sont généralement tenues de faire rapport aux législateurs, non au public. C'est donc dire que dans la plupart des pays, les rapports de contrôle sont présentés aux assemblées législatives qui sont chargées d'examiner les constatations et d'appliquer des mesures contre les organismes exécutifs. Les systèmes de contrôle eux-mêmes ne sont pas normalement structurés de manière à favoriser la participation des citoyens — les rapports ne sont pas toujours publiés

dans les meilleurs délais; ils sont rédigés dans un jargon technique; et le public n'a pas l'occasion de participer aux audiences législatives pour formuler des observations sur les constatations.

De plus, les institutions de contrôle pourraient craindre de mettre en cause leur neutralité en collaborant avec les organisations de la société civile. En effet, les contrôleurs craignent souvent qu'une collaboration avec des citoyens ou des associations de citoyens — qui ont souvent leurs propres objectifs — ne compromette la neutralité et l'objectivité qui sont attendues de leur institution, partant l'indépendance de leurs opinions de contrôle.

Plus particulièrement, les institutions de contrôle n'ont généralement pas établi de processus pour choisir des partenaires au sein de la société civile. Par conséquent, même si les contrôleurs sont favorables à un élargissement de la collaboration, ils pourraient ne pas savoir comment recenser les groupes qui possèdent les compétences et la crédibilité nécessaires pour les aider à effectuer les contrôles.

De leur côté, les organisations de la société civiles craignent que les pouvoirs publics n'établissent des rapports corrompus ou « inconvenants » avec elles s'il n'y aucun système de poids et contrepois pour encadrer leur participation aux contrôles. Tout mécanisme d'audit participatif qui fait appel à la sélection d'ONG ou d'experts issus de la société civile risque d'être mal utilisé. En effet, si les gouvernements, au lieu des institutions de contrôle, choisissaient les partenaires de la société civile pour les audits, ils pourraient être tentés de sélectionner uniquement des organisations ou du personnel qui leur sont favorables et qui ne signaleront pas les grandes irrégularités dans leurs activités financières.

Renforcement de la collaboration entre les ISC et la société civile

Il existe des mesures pour apaiser certaines inquiétudes des contrôleurs et des groupes de la société civile à l'égard du renforcement de la collaboration.

Dans un premier temps, il faut savoir que les collaborations entre les contrôleurs et la société civile sont très diversifiées et qu'elles prennent une grande variété de formes, selon le niveau de confiance des deux organismes ou le contexte dans le pays concerné. Par exemple, les groupes de la société civile pourraient (1) participer directement aux contrôles (expérience menée aux Philippines), (2) mettre l'accent sur les mesures destinées à donner suite aux constatations et exercer des pressions sur le gouvernement pour exiger la mise en œuvre des recommandations issues des contrôles (comme en Argentine) ou (3) recenser les entités qui devraient être assujetties à un contrôle (comme en Corée du Sud). De plus, les organisations de la société civile pourraient même effectuer des contrôles indépendants qui compléteraient les contrôles officiels du gouvernement.

Dans un deuxième temps, il serait possible d'apaiser les inquiétudes de ceux qui craignent que les constatations des contrôles ne favorisent pas la participation des citoyens en incitant les institutions de contrôle à établir des rapports lisibles qui

seraient largement distribués au public, dans les meilleurs délais, et en encourageant les législateurs à tenir des audiences publiques sur les rapports de contrôle et à publier les comptes rendus des réunions au cours desquelles ils discutent des rapports. De fait, l'article 16 de la *Déclaration de Lima sur les lignes directrices du contrôle des finances publiques* de l'INTOSAI qui s'intitule « Rapports à l'intention du Parlement et du public » exige que les ISC soient habilités, par la constitution nationale, à faire rapport au public de leurs constatations, car « cette mesure permettra une large diffusion de l'information, un examen critique poussé du contenu du rapport et favorisera la réalisation des constatations de l'Institution supérieure de contrôle des finances publiques ». L'article 17 approfondit ce point en affirmant que « les rapports doivent présenter d'une manière objective et claire, les faits et l'évaluation qui en est faite et se limiter à l'essentiel. Le libellé doit être précis et facile à comprendre ». La diffusion de ce genre d'informations contribue à aider les citoyens à comprendre les audiences législatives.

Dans un troisième temps, pour apaiser les inquiétudes de ceux qui craignent qu'un resserrement de la collaboration avec la société civile ne compromette la neutralité des ISC — et veiller à ce que les ISC soient en mesure de choisir leurs partenaires au sein de la société civile d'une manière juste et efficace — les institutions de contrôle pourraient exécuter des contrôles de manière à ce que tous les citoyens, sans égard à l'idéologie ni à la logique partisane, aient l'occasion de formuler des suggestions à l'équipe de contrôle. Cela pourrait empêcher qu'un seul citoyen ou organisme ne domine ou n'abuse du processus de collaboration. Ou bien, la procédure de sélection des partenaires de la société civile pourrait être transparente afin de lever les inquiétudes de ceux qui craignent que les gouvernements ne s'assurent de la fidélité des partenaires choisis pour collaborer avec les institutions de contrôle. Cette sélection pourrait être faite par un conseil indépendant — semblable au comité d'examen des demandes d'audit des citoyens de la Corée du Sud — qui pourrait agir au nom du gouvernement pour choisir les organisations compétentes appelées à collaborer avec les institutions de contrôle.

Conclusion

Les récentes évolutions au sein de la société civile semblent indiquer qu'il y a une émergence d'activités qui sont axées sur les systèmes de contrôle du gouvernement et un recours à des outils innovants qui intègrent les divers aspects de la profession pour surveiller les ressources publiques. La participation des citoyens est de plus en plus reconnue comme un élément essentiel qui forme une pratique exemplaire en matière de gouvernance. Nous ne faisons que commencer à explorer les possibilités de cette collaboration et nous nous réjouissons de l'occasion qui nous est offerte d'améliorer la transparence et les services aux citoyens.

Pour obtenir de l'information sur les initiatives internationales de contrôle par la société civile, veuillez communiquer avec l'auteur à ramkumar@cbpp.org ou visiter le site Web du Projet budgétaire international à www.internationalbudget.org.

La CAROSAI tient son Septième Congrès triennal dans les Bahamas

Ron Stroman, U.S. Government Accountability Office

L'Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques des Caraïbes (CAROSAI) a tenu son septième congrès au Commonwealth des Bahamas, du 16 au 19 octobre 2006, sous le thème « Vers une plus grande responsabilisation ». Ont assisté au Congrès, près de 40 délégués et observateurs de 14 Institutions supérieures de contrôle des Caraïbes (ISC); des ISC de Cuba, des États-Unis et du Royaume-Uni; de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI); du Secrétariat de l'INTOSAI; de l'Organisation des États américains (OEA); et de l'Association of Chartered Certified Accountants.



Les participants à la réunion de la CAROSAI aux Bahamas

Cérémonie d'ouverture

M. Perry Christie, Premier ministre des Bahamas, était le conférencier principal à la cérémonie d'ouverture. Le Premier ministre a exhorté les contrôleurs à assurer la responsabilisation du gouvernement en matière de fonds publics. Il a décrit le besoin pour les Bahamas de former une catégorie professionnelle de fonctionnaires aussi efficaces et compétents que dans le secteur privé. Il s'est aussi interrogé sur l'importance de trouver des sources de financement équitables pour le développement de l'infrastructure publique qui sert surtout à des projets du secteur privé.

M. Terrance Bastian, Contrôleur général de l'ISC hôte, a souhaité la bienvenue aux Bahamas aux délégués et observateurs. M. Bastian a indiqué que les contrôleurs

généraux, en qualité de responsables des ressources et des fonds publics, devraient être soumis aux plus hautes normes de responsabilisation afin de renforcer la bonne gouvernance. M. Bastian a fait observer que le public exige une utilisation optimale des fonds publics et que les contrôleurs généraux ont la responsabilité de veiller à ce que la gestion de ces ressources soit responsable, transparente et efficiente. Il espère qu'à l'issue du Congrès, les contrôleurs seront davantage en mesure de mettre à profit la technologie et les techniques de contrôle de pointe pour améliorer les services aux entités du secteur public et à leurs parlements respectifs.

Thème I : Le rôle du contrôleur dans la gestion efficiente des fonds publics

M^{me} Veronica Brown, Directrice du contrôle d'Antigua-et-Barbuda, a présenté le document principal et résumé les communications du Thème I. M^{me} Brown a décrit le rôle de premier plan des ISC dans l'application d'un système régulateur efficace du contrôle des finances publiques et de responsabilisation à l'égard de la gestion de ces fonds publics. Selon M^{me} Brown, le mandat législatif qui confère aux ISC leur indépendance est le principe fondamental qui permet aux ISC de remplir leur mission.

M^{me} Brown a aussi décrit les principaux obstacles structurels que doivent surmonter les ISC de la CAROSAI pour conserver leur indépendance. Ces obstacles sont notamment : 1) le fait que le ministère des Finances fixe les budgets et le niveau de ressources humaines des ISC; 2) la nomination du personnel des ISC par la Commission de la fonction publique; 3) l'absence de contrôle direct des ISC sur l'acquisition de leurs propres ressources techniques. Au cours de la séance plénière, les participants ont discuté du besoin d'avoir des protocoles clairs et transparents pour régir la publication des rapports des ISC et d'obtenir un mandat législatif pour les contrôles de gestion.

Thème II : Modernisation des méthodes administratives et de contrôle des ISC à l'ère électronique

M^{me} Antonette Hodge, de Saint-Kitts-et-Nevis, a animé la discussion sur le contrôle en cette époque moderne où le développement technologique connaît un essor fulgurant. Elle a aussi abordé les avantages et les inconvénients que comporte l'utilisation de l'ordinateur en tant qu'instrument principal d'accès à l'information et de conservation de documents. Le consensus établi est que les ordinateurs, en donnant un accès rapide à l'information, peuvent augmenter l'efficacité du contrôle.

Les participants ont discuté des principaux enjeux que représentent les ordinateurs pour les ISC de la CAROSAI. Tout d'abord, les coûts de la modernisation, les mises à niveau technologiques et la mise à jour de la sécurité informatique exigent que de nouvelles sources de revenus soient affectées à la technologie de l'information. De plus, il est difficile d'engager et de garder du personnel de contrôle qui possède les compétences requises en informatique.

Thème III : Corruption et blanchiment d'argent — Les défis d'une bonne gouvernance

M. Albert Edwards, Contrôleur général de Saint-Kitts-et-Nevis, a dirigé la discussion sur le blanchiment d'argent. Les délégués ont indiqué que les principaux enjeux pour les pays des Caraïbes sont la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Les ISC ne sont pas expertes dans la lutte contre la corruption, mais elles jouent un rôle crucial dans la dissuasion et la détection de la corruption et du blanchiment d'argent. Par exemple, les ISC doivent veiller à ce que leurs fonctionnaires respectent les codes de déontologie et les exigences de déclaration des conflits d'intérêts. En outre, les ISC peuvent et doivent signaler tous les actes répréhensibles graves aux organismes de réglementation et d'enquête compétents.

Les délégués ont eu une discussion animée au sujet de la difficulté de lutter contre la corruption des entreprises qui disposent de ressources financières considérables. Dans plusieurs pays, c'est la banque centrale qui est la principale responsable de la lutte contre le blanchiment d'argent dans plusieurs pays, mais souvent, les ISC ne sont pas habilitées à contrôler la banque centrale. Plusieurs ISC ont fait état de l'importance d'avoir une loi sur la dénonciation pour protéger les dénonciateurs.

M^{me} Linda Fealing, Inspectrice générale de l'OEA, a parlé des initiatives mises en oeuvre par l'OEA pour combattre la corruption, en particulier la Convention interaméricaine contre la corruption, qui a été adoptée par l'OEA en 1996. La Convention a pour objet de promouvoir et de renforcer les mécanismes mis en place par les États membres pour prévenir et éradiquer la corruption. M^{me} Fealing a aussi décrit les mesures prises par le Secrétaire général de l'OEA pour atténuer le risque de fraude et de corruption au Secrétariat général de l'OEA ainsi que le rôle du Bureau de l'Inspecteur général.

Thème IV : Contribution des normes et des procédures de contrôle à une plus grande uniformité et qualité des travaux de contrôle

M. Adrian Strachan, Contrôleur général de la Jamaïque, a tout d'abord fait remarquer que les normes de contrôle constituent un cadre d'analyse essentiel pour obtenir l'assurance que les travaux de contrôle sont exécutés avec indépendance, intégrité et objectivité. Compte tenu du rythme rapide de la mondialisation et de la nécessité d'effectuer des contrôles au-delà des frontières nationales, M. Strachan a fait valoir qu'il est nécessaire d'établir un consensus international sur les normes de contrôle généralement reconnues. Il a cependant précisé qu'un consensus ne peut être atteint que si l'on en vient à une compréhension universelle des concepts fondamentaux, comme la définition du contrôle.

Les participants ont aussi admis que plusieurs événements hautement médiatisés, notamment le comportement éthique discutable des contrôleurs — comme ENRON et WorldCom — ont fait ressortir l'importance des examens externes périodiques des systèmes de contrôle interne des ISC. À cet égard, on a souligné le fait que les normes de contrôle du gouvernement américain exigent des organismes de contrôle

qu'ils se soumettent à un examen externe par des pairs au moins tous les trois ans. Les participants se sont demandés si la CAROSAI pourrait mettre sur pied un système d'examens par les pairs pour ses membres. Ils ont convenu de manière générale qu'il serait important de faire reconnaître les résultats de chaque examen par les organisations internationales.

Thème V : Le rôle du Comité des comptes publics

Sir John Bourn, Contrôleur et Vérificateur général du Royaume-Uni, a décrit le rôle d'appui au Comité des comptes publics du Royaume-Uni du National Audit Office (NAO). Le Comité est présidé par un éminent député de l'opposition. Il n'a pas une vocation politique, ce qui veut dire qu'il s'intéresse aux recommandations visant à améliorer la gestion plutôt que les politiques. Le public et les médias sont invités à assister aux audiences du Comité. Les questions des membres reposent sur de l'information fournie au Comité par le NAO et les chercheurs des députés. Le NAO rédige les rapports du Comité et fait le suivi de ses recommandations.

Formation et renforcement des capacités

L'IDI a présenté sa nouvelle vision stratégique pour 2007-2012 et a passé en revue ses activités de formation au sein de la CAROSAI et des autres régions de l'INTOSAI. L'IDI a aussi exposé les activités d'apprentissage en ligne qu'elle a menées avec la collaboration de la Commission pour le contrôle informatique de l'INTOSAI. Ces activités comprennent la préparation d'un cours en ligne de 20 heures sur les contrôles des TI qui sera offert dans trois régions de l'INTOSAI — l'ASOSAI, l'AFROSAI anglophone, et la CAROSAI.

M. Dan Duguay, Contrôleur général des îles Caïmans et Président de la Commission régionale de renforcement des capacités institutionnelles (CRRCI) a présenté les réalisations de la CRRCI et ses plans futurs. M. Duguay a exposé les résultats des travaux de la Commission. Elle a 1) conçu et donné des cours sur les TI avec le concours financier de la Banque interaméricaine de développement; 2) préparé deux cours au niveau de la maîtrise grâce à un financement du Programme canadien d'aide au développement et 3) acheté localement des ordinateurs pour diverses ISC de la région.

Principales questions émergentes pour les ISC

M. David M. Walker, Contrôleur général des États-Unis, a recommandé fortement aux ISC de ne pas se limiter à leurs responsabilités de contrôle traditionnelles et de faire part aux fonctionnaires de leurs réflexions sur les principales questions émergentes. M. Walker a indiqué que les ISC occupent une position unique pour discuter de ces tendances nouvelles de façon professionnelle, objective, factuelle, non partisane, juste et équilibrée. Le redressement économique à long terme, la mondialisation, les nouvelles menaces pour la sécurité, les changements climatiques et les désastres na-

turels constituent quelques-unes de ces questions émergentes. M. Walker a aussi parlé de l'importance d'appuyer la convergence mondiale des principales normes comptables et de contrôle.

Autres affaires

La CAROSAI, le NAO et l'IDI ont signé un protocole d'entente. Ce protocole reconduit une entente de collaboration entre les signataires visant à renforcer les ISC des Caraïbes par la formation régionale et le soutien des initiatives de renforcement des capacités.

Autres activités

Les délégués et les invités ont apprécié l'hospitalité et la cordialité de l'ISC hôte. Ils ont assisté à un dîner offert par le Gouverneur général des Bahamas, M. Arthur Dion Hanna, à sa résidence. Les participants ont aussi visité le centre de villégiature Atlantis à l'île Paradise et l'aquarium du centre, réputé dans le monde entier. Enfin, mercredi, les délégués ont passé la soirée à l'île Sandals où ils ont dîné, dansé et se sont divertis.

Pour tout renseignement additionnel, prière de communiquer avec le Ministère du vérificateur général des Bahamas :

Fax : ++1 (242) 322 6420

Courriel : auditorgeneral@bahamas.gov.bs

Profil : Le Bureau de vérification du Ghana

George Winful, Bureau de vérification du Ghana

Histoire

En 1910, le Bureau de vérification du Ghana (GAS) a été mis sur pied, à Londres, à titre de ministère colonial de la vérification. Nommé à l'origine Gold Coast Audit Department [ministère de la vérification de la Côte-de-l'Or], il est devenu plus tard le ministère du vérificateur général. La Constitution ghanéenne de 1969 a élargi l'autonomie financière et administrative de l'organisme; et le décret relatif aux services de vérification adopté en 1972 a établi le GAS et renforcé l'indépendance du Bureau en créant un conseil de vérification, formé de sept membres, à titre de conseil d'administration du Bureau. Le conseil est constitué du président et de quatre représentants nommés par le président, en concertation avec le Conseil d'État, du vérificateur général et du chef de la fonction publique. La loi sur les services de vérification de 2000 (loi 584), qui s'inspire en grande partie des dispositions de la Constitution de 1992, a élargi encore davantage le mandat du GAS.

Mission

Le GAS a pour mission de promouvoir la bonne gouvernance — transparence, reddition de comptes et probité — dans le système de gestion financière du secteur public ghanéen en contrôlant la gestion des ressources publiques, conformément aux normes internationales d'audit reconnues; et de faire rapport au Parlement à cet égard. Il a pour ambition de devenir une institution supérieure de contrôle phare dans le monde, à l'horizon 2010, en offrant des services de vérification professionnels, excellents et efficaces par rapport aux coûts.

Mandat

Le GAS est tenu, de par la loi, de contrôler tous les comptes publics du Ghana et de faire rapport au Parlement dans les six mois qui suivent la fin de chaque exercice. Son mandat comprend les comptes des tribunaux, des administrations publiques centrales et locales, des universités et écoles publiques, et de toutes les sociétés d'État ou autres organismes ou organisations établis par une loi du Parlement.

Le vérificateur général est également habilité à exécuter des contrôles de la conformité, des contrôles de gestion et des contrôles des comptes de sa propre initiative ou à la demande du président du Parlement.

Autorité et indépendance aux termes de la loi

Le vérificateur général est nommé par le président, de concert avec le Conseil d'État. Aux termes de la loi constitutionnelle de 1992 et la loi 584, le vérificateur général n'est pas assujéti ni à la direction ni au contrôle de quiconque ou d'une quelconque autorité et il est habilité à refuser tout élément des dépenses qui est contraire à la loi.

En outre, le vérificateur général a le pouvoir d'imposer des frais supplémentaires pour les dépenses rejetées et il doit avoir accès à tous les livres, dossiers, factures et autres documents qui concernent des comptes actifs. Les contrôleurs internes de toutes les institutions publiques ou organisations doivent présenter des exemplaires de tous les rapports publiés à l'issue des travaux de vérification interne du vérificateur général.

Organisation

L'administration centrale du GAS se trouve à Accra, capitale du pays, où environ 40 p. 100 de ses 1 379 employés travaillent. De plus, le GAS compte dix bureaux régionaux et, au sein des régions, 98 bureaux de district. Cinq sous-vérificateurs généraux travaillent sous la direction du vérificateur général. Vingt-trois vérificateurs généraux adjoints dirigent les bureaux régionaux et la plupart des 61 directeurs sont responsables des bureaux de district.

Perfectionnement

Le perfectionnement se fait de manière continue par des formations données à l'interne ou à l'externe. Les programmes de formation externes prévoient des cours offerts par le Government Accountability Office des États-Unis, le National Audit Office du Royaume-Uni et l'Organisation des institutions supérieures de contrôle des pays africains anglophones (AFROSAI-E). Le GAS commandite, par ailleurs, les études universitaires de premier et de deuxième cycles de ses employés dans les universités locales et dans d'autres établissements d'études supérieures en vue de leur permettre d'obtenir l'agrément professionnel offert par des associations de comptables professionnels.

Plan de développement institutionnel

Avec l'aide de l'Union européenne, le GAS a établi un plan quinquennal de renouvellement institutionnel pour 2004-2008. Le plan vise les ressources humaines, les méthodes de vérification, l'infrastructure, les technologies de l'information, l'aide logistique et les ressources financières. Dans le cadre du plan, 90 cadres supérieurs ont suivi une formation d'un an sur les nouvelles méthodes de vérification des comptes.

Le conseil du GAS a approuvé un manuel de vérification des comptes; et plus de 700 exemplaires de ce manuel ont été diffusés dans les bureaux de vérification dans l'ensemble du Ghana. Les vérificateurs et les chargés de mission de tous les bureaux de district ont été formés en vue d'utiliser le manuel lors de l'exécution des vérifications.

Un service de contrôle de gestion a été créé, sous la direction d'un vérificateur général adjoint. Il est dirigé par un directeur et regroupe 23 contrôleurs de gestion qualifiés qui travaillent sous sa supervision, notamment des experts-mètres, des avocats, des architectes, des ingénieurs et des comptables. Un manuel de contrôle de gestion a également été établi.

Un service des technologies de l'information (TI) a été mis sur pied et des équipements informatiques modernes ont été installés. Un manuel des TI a été établi et est en usage.

Le GAS est devenu indépendant sur le plan financier du ministère du trésor en janvier 2004. Il a instauré des systèmes de gestion pour faciliter l'application des politiques et des pratiques modernes en matière de comptabilité, de ressources humaines et de gestion du personnel.

Coopération internationale

Le GAS fait partie de l'INTOSAI, de l'Organisation des institutions supérieures de contrôle de l'Afrique (AFROSAI) et de l'AFROSAI-E qui est le groupe sous-régional des pays africains anglophones. Le vérificateur général est actuellement vice-président du Comité directeur de l'AFROSAI-E.

Plans d'avenir

Le GAS examine actuellement ses processus et ses méthodes pour répondre aux besoins actuels et futurs. Il prévoit les projets suivants :

- informatisation des processus pour assurer une plus grande efficacité;
- accroissement du nombre de formations en contrôle de gestion;
- amélioration de la coordination et de la coopération avec les principales parties prenantes en vue de mieux faire connaître les activités du GAS.

Renseignements : Bureau du vérificateur général du Ghana

Fax : ++ 233-21-662493/675496

Courriel : gogas@ighmail.com

Publications à signaler

Dans la présente livraison, la *Revue* continue de signaler des rapports produits par des ISC et certaines organisations internationales qui présentent des pratiques exemplaires.

En juillet 2006, l'ISC d'Allemagne (Bundesrechnungshof) et 16 tribunaux d'État ont publié un ensemble de lignes directrices sur l'externalisation des activités relatives aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Ce document contient des conseils pratiques en vue de favoriser l'adoption d'une nouvelle stratégie de conception et de mise en œuvre des contrôles informatiques. Il aborde de nombreux sujets qui sont pertinents à l'externalisation des activités relatives aux TIC, notamment les conditions juridiques préalables, les avantages et les désavantages, les critères de sélection des projets, la préparation des contrats et les clauses qu'ils devraient prévoir, et un programme d'évaluation rétroactive.

Pour renseignements : Bundesrechnungshof

Fax : ++49-22899-721-2990

Courriel : poststelle@brh.bund.de

Site Web : <http://www.bundesrechnungshof.de/>

Le Bureau national d'audit du Danemark (NAOD) a publié des lignes directrices qui décrivent les principes de pratique exemplaire du contrôle public en vue d'établir un ensemble de normes de services professionnels qui devront être respectées par les auditeurs pour examiner des sujets qui sont visés par ces principes, surtout les subventions publiques. Ces lignes directrices sont fondées sur les normes de contrôle de l'INTOSAI et les Lignes directrices européennes concernant l'application des normes de contrôle de l'INTOSAI.

Pour renseignements : NOAD

Fax : ++45 33 11 04 15, 14 38 28

Courriel : rigsrevisionen@rigsrevisionen.dk

Site Web : www.rigsrevisionen.dk

En décembre 2006, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié un rapport intitulé *Best Practices for Consumer Policy: Report on the Effectiveness of Enforcement Regimes* [en anglais seulement]. Cette étude visait à analyser l'efficacité des régimes d'application des lois, au regard des coûts, en vue d'assurer un haut degré de conformité aux lois relatives à la protection des consommateurs qui sont conçues pour prévenir les pertes financières. Une des méthodes de recherche utilisées, dans le cadre de cette étude, fait appel principalement à l'examen d'études de cas afin de recenser les systèmes et de contribuer à évaluer les solutions politiques en présence. Les quatre pays retenus pour les études de cas étaient le Royaume-Uni, l'Australie, la Belgique et les Pays-Bas. Le rapport conclut qu'il est très improbable qu'un seul modèle de pratiques et de procédures permette d'obtenir les outils financièrement avantageux nécessaires pour assurer un degré élevé de conformité aux lois dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Cependant, il contient diverses options qui pourraient être financièrement avantageuses.

Pour renseignements : OCDE

Fax : +33-1-45-24-85-00

Site Web : www.oecd.org

L'International Accounting Standards Board (IASB) est un organisme de normalisation indépendant, financé par le secteur privé, qui collabore avec des organismes de normalisation nationaux en vue d'harmoniser les normes comptables dans le monde. Il respecte un processus rigoureux, transparent et ouvert pour définir des normes internationales d'information financière (IFRS).

En 2006, l'IASB a publié un document intitulé *Working Relationships between the IASB and Other Accounting Standard-Setters* [en anglais seulement]. Il s'agit d'un énoncé de pratiques exemplaires qui sera utile surtout aux organismes de normalisation au sein des administrations qui ont adopté les IFRS ou harmonisé leurs normes aux IFRS, ou qui sont en voie de le faire. L'énoncé de l'IASB présente diverses activités

que l'IASB et d'autres organismes de normalisation comptable devraient mener pour faciliter l'adoption des IFRS ou l'harmonisation en cours.

L'énoncé de l'IASB suppose que l'IASB et les autres organismes de normalisation vont :

- définir, dans l'intérêt du public, un ensemble unique de normes comptables de qualité supérieure, compréhensibles et applicables pour tous les pays qui permettrait de présenter de l'information financière transparente et comparable dans les états financiers ou d'autres rapports financiers en vue d'aider les acteurs des marchés de capitaux mondiaux et les autres utilisateurs à prendre des décisions économiques éclairées;
- favoriser l'utilisation et l'application rigoureuse de ces normes.

Pour ce faire, l'IASB et d'autres organismes de normalisation visent également à :

- tenir compte, le cas échéant, des besoins spéciaux des petites et des moyennes entités et des économies émergentes;
- proposer des solutions de qualité supérieure en vue de faciliter l'harmonisation des normes comptables nationales et les IFRS.

Les activités décrites dans l'énoncé de l'IASB sont vitales pour établir et préserver des rapports de collaboration ouverts entre l'IASB et les autres organismes de normalisation. Cet énoncé est disponible, en anglais seulement, sur le site Web de l'IASB, sous « About us/About IASB ».

Pour renseignements : IASB

Fax : ++44 (0) 20 7332 2749

Courriel : iasb@iasb.org

Site Web : www.iasb.org

**DANS LE CADRE DE
L'INTOSAI**

Départ à la retraite de Michaela Ott-Spracklin du Secrétariat général de l'INTOSAI

Michaela Ott-Spracklin a quitté le secrétariat général de l'INTOSAI et la Cour des comptes de l'Autriche pour prendre sa retraite. M^{me} Ott-Spracklin s'est jointe au Secrétariat général en 1985 et elle a servi sous trois secrétaires généraux différents. Au cours de sa carrière bien remplie, elle a contribué à la préparation de divers événements, notamment 13 séminaires de l'ONU/INTOSAI, 12 réunions du Comité directeur de l'INTOSAI, 5 congrès de la CAROSAI, 3 congrès de l'ARABOSAI, un congrès de l'AFROSAI et un congrès de l'INTOSAI à Berlin. M^{me} Ott-Spracklin a également fait la correction d'épreuves de plus de 100 livraisons en allemand de la *Revue*. Le personnel de la *Revue*, qui sait qu'elle manquera à ses collègues de par le monde, lui présente ses meilleurs vœux pour son départ à la retraite.



Michaela Ott-Spracklin

Départ à la retraite d'Alberta Ellison du GAO des États- Unis

Alberta Ellison a quitté le Government Accountability Office des États-Unis (GAO) pour prendre sa retraite après 37 années de loyaux services rendus à l'administration publique américaine. M^{me} Ellison participe au programme International Auditor Fellowship du GAO depuis sa création en 1979. Elle a par la suite assumé les fonctions de gestionnaire du Programme. Les stagiaires ont trouvé en elle une amie patiente et dévouée qui a contribué à rendre leur séjour aux États-Unis plus agréable et valorisant.



Alberta Ellison

M^{me} Ellison a également participé aux travaux de la *Revue* et elle a été nommée rédactrice adjointe de la *Revue* en 2003. Son attachement indéfectible envers la *Revue* était évident pour tous ceux qui ont collaboré avec elle.

Au cours de sa carrière, M^{me} Ellison a représenté la *Revue* lors des conférences des vérificateurs généraux du Commonwealth et elle a également, à l'occasion, assisté à diverses réunions régionales de l'INTOSAI, comme le congrès de l'AFROSAI au Burkina Faso et le congrès de la SPASAI aux îles Fidji.

M^{me} Ellison manquera à ses amis et collègues du GAO et de par le monde, qui se joignent au personnel de la *Revue*, pour lui présenter leurs meilleurs vœux à l'occasion de son départ à la retraite. Ceux qui souhaitent communiquer avec M^{me} Ellison peuvent le faire par le truchement de la *Revue*.

Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier

Nouveaux avis de pratique

Au cours des derniers mois, la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier (FAS) a rédigé des avis de pratique sur les normes relatives au risque, les rapports spéciaux et les états financiers condensés, la communication et les normes de contrôle de la qualité. Les exposés-sondages pour tous ces avis de pratique ont été affichés sur le site Web de la FAS; et toutes les ISC sont invitées à formuler des commentaires. Les commentaires provenant des ISC qui sont des cours des comptes sont particulièrement bienvenus. La FAS espère que les 12 avis de pratique seront prêts pour être approuvés lors de l'INCOSAI de novembre 2007.

Pour accélérer le processus d'examen des avis de pratique, un groupe d'intervention « RAID » a été mis sur pied et il a travaillé intensivement pendant une semaine sur divers avis de pratique. Le groupe — qui réunit des experts des États-Unis, du Canada, de la Norvège et de la Suède — s'est réuni à Stockholm en décembre 2006. Cette méthode a fait ses preuves et elle sera utilisée pour mener des travaux sur d'autres avis de pratique.

Réunions de la Sous-commission

Après la publication de la dernière livraison de la *Revue*, la FAS a tenu une conférence téléphonique pour discuter des avis de pratique mentionnés précédemment. Au cours de cette conférence téléphonique, la FAS et le représentant de l'INTOSAI au sein du comité consultatif de l'International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB) ont discuté et convenu des commentaires sur les priorités stratégiques proposées de l'IAASB. Deux autres conférences téléphoniques ont eu lieu en février et en mars.

Le Bureau du vérificateur général du Canada accueillera la prochaine réunion de la Sous-commission à Ottawa en juin. Une autre réunion est prévue à Stockholm à la fin d'août.

Appel à nomination pour le groupe de référence de la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier

Les lettres ont été envoyées à toutes les ISC en vue de lancer un appel à nomination pour recruter des experts au sein du groupe de référence de la Sous-commission. Une demande spéciale a été envoyée aux cours des comptes, car la Sous-commission a un besoin urgent de recueillir leurs commentaires pour appuyer l'excellent apport de l'ISC du Brésil.

Pour renseignements : Secrétariat du projet de la Sous-commission

Fax : ++46-8-5171 4111

Courriel : projectsecretariat@riksrevisionen.se

Site Web : <http://psc.rigsrevisionen.dk/fas>

Sous-commission des normes de contrôle interne

L'ISC du Sultanat d'Oman a généreusement accueilli à Muscat, du 14 au 17 janvier 2007, la réunion de la Sous-commission des normes de contrôle interne de la Commission des normes professionnelles. La réunion a été présidée par le Président de la Cour des comptes de Belgique, Franki Vanstapel, et a attiré 25 délégués de 12 ISC membres.



Les membres de la Sous-commission des normes de contrôle interne lors de la réunion à Oman en janvier 2007.

La réunion s'est ouverte avec l'examen des résultats du questionnaire mixte sur les outils de contrôle interne et les éléments d'une bonne gouvernance que la Sous-commission avait envoyé aux membres de l'INTOSAI. Selon les résultats de cette enquête, l'INTOSAI aurait besoin d'outils de contrôle interne. L'enquête a aussi révélé qu'il y avait des besoins à combler dans le domaine de la gouvernance. Les participants ont discuté de la meilleure stratégie à adopter pour combler ces besoins et ils ont convenu qu'il vaudrait mieux mettre les documents existants à la disposition de toutes les ISC et des gestionnaires du secteur public intéressés plutôt que d'établir des outils et des directives de contrôle interne visant la gouvernance propres à l'INTOSAI. Les membres ont officiellement consigné les activités et les décisions que la Commission des normes professionnelles a mises en œuvre et ils ont confirmé la stratégie en deux axes de la Sous-commission : (1) prolonger et diffuser les normes déjà publiées par d'autres organismes de normalisation autant que faire se peut; (2) définir des directives complémentaires en fonction des besoins spéciaux ou des impératifs urgents qui se rattachent à l'environnement des ISC. Les membres sont d'avis que cette stratégie pourrait accroître l'efficacité au sein de l'INTOSAI et apporter des précisions sur l'usage recommandé des normes internationales reconnues. À cette fin, les participants ont recommandé que l'information sur les contrôles internes et les directives en faveur de la gouvernance soient affichées sur le site Web de la Commission des normes professionnelles afin qu'elles soient électroniquement accessibles aux gestionnaires des secteurs publics et aux ISC.

Au cours de la réunion, les membres ont également approuvé l'ébauche d'une entente de collaboration conclue avec l'Institute of Internal Auditors (IIA). Ils ont convenu que cette entente de collaboration s'inscrivait parfaitement dans la politique établie qui prévoit le recours à des spécialistes provenant d'autres organismes de normalisation dans la mesure du possible. Cette entente favorise l'objectif 1 du plan stratégique de l'INTOSAI en établissant des partenariats avec d'autres organismes de normalisation.

Les membres ont également examiné une ébauche qui présentait des renseignements supplémentaires sur la gestion des risques des entités. L'ébauche communiquée aux membres de l'INTOSAI les nouveautés dans le secteur du contrôle interne.

Enfin, il a été question du marketing des lignes directrices de l'INTOSAI concernant les normes de contrôle interne pour le secteur public. Les membres de la Sous-commission ont déjà adopté diverses mesures pour assurer la distribution des lignes directrices dans leur pays. Les lignes directrices ont été traduites en diverses langues et des initiatives sont menées pour les communiquer aux gestionnaires et aux contrôleurs du secteur public. Les membres ont convenu que l'INTOSAI devrait établir un plan de mise en œuvre et de diffusion de ses normes et lignes directrices; et le président a déclaré qu'il saisirait la Commission des normes professionnelles de cette question.

Pour renseignements : Sous-commission des normes de contrôle interne

Fax : ++32 (2) 551 86 22

Courriel : International@ccrek.be

Groupe de travail pour le contrôle écologique

Réunion du comité directeur du Groupe de travail pour le contrôle écologique

Le Bureau du vérificateur général d'Afrique du Sud a accueilli la VI^e réunion du comité directeur (SC6) du Groupe de travail pour le contrôle écologique (GTCE), à Cap Town, en Afrique du Sud, du 11 au 14 février 2007. La SC6 constituait une réunion déterminante qui a porté sur les points clés suivants :

Examen et approbation finale de quatre guides. Les membres du Comité directeur ont formulé des commentaires définitifs à l'intention des chefs de projet et ils ont approuvé les guides suivants [Version française à venir] :

- *Auditing Biodiversity: Guidance for SAIs* (Brésil et Canada);
- *Cooperation between SAIs: Tips and Examples for Cooperative Audits* (Pays-Bas et Pologne);
- *Evolution and Trends in Environmental Auditing* (Canada);
- *The World Summit on Sustainable Development: An Audit Guide for SAIs* (Royaume-Uni).

Les documents ont été distribués au début du mois de mars à tous les membres du GTCE pour qu'ils les examinent et les approuvent. Les membres du GTCE avaient quatre semaines (jusqu'au 4 avril) pour formuler des commentaires et approuver les documents. Le processus d'approbation donnait le choix aux membres : ils pouvaient approuver les documents en l'état; les approuver sous réserve de certaines modifications; ou ne pas les approuver. Des modifications finales seront apportées aux documents, qui seront ensuite présentés à l'assemblée du GTCE (GTCE11) à Arusha, en Tanzanie, en juin 2007, puis au XIX^e INCOSAI, à Mexico, en novembre 2007.

Établissement d'une vision et d'un plan d'action à long terme pour le Groupe de travail. Au cours de la SC6, des discussions importantes se sont déroulées sur l'avenir du Groupe de travail dans les trois secteurs suivants :

- **Vision.** Les membres du comité directeur ont commencé à définir une vision collective pour le Groupe de travail à l'horizon 2015 (Vision 2015) qui présente des buts et des objectifs communs et qui met l'accent sur le professionnalisme, le renforcement des capacités, la mise en commun de l'information, la coordination régionale et l'accroissement des répercussions des contrôles écologiques.
- **Plan d'action.** En établissant Vision 2015, les membres du comité directeur ont recensé des activités et des projets concrets qui doivent être intégrés au plan de travail du GTCE de 2008-2010.
- **Fonctionnement futur du Groupe de travail.** Les membres du comité directeur ont également échangé leurs points de vue sur l'organisation et la gouvernance

du Groupe de travail, notamment les responsabilités et les rôles respectifs de l'assemblée et du comité directeur, la composition idéale du comité directeur, les rôles que devraient jouer les coordonnateurs régionaux et la nature et la fréquence des réunions.

La version définitive du plan de travail de 2008-2010 (et la vision qui l'accompagne) sera prête pour la réunion qui aura lieu en Tanzanie. À la fin de cette réunion, il sera primordial que les membres du Groupe de travail se mettent d'accord sur les idées de projet; et que les responsables et responsables conjoints de projet, et les membres de la Sous-commission s'engagent à mettre en œuvre le plan de travail.

Réunion du GTCE en Tanzanie

Les préparatifs vont bon train en vue de la prochaine réunion du Groupe de travail, qui aura lieu à Arusha, en Tanzanie, au cours de la semaine du 25 juin 2007. Il s'agit d'un événement phare pour les ISC qui s'intéressent au contrôle écologique. Le comité directeur a approuvé l'ordre du jour de la réunion qui prévoit des exposés par des orateurs invités de renom, des ateliers sur l'exécution de contrôles environnementaux par les ISC, des discussions en petits groupes et des débats dirigés sur divers guides préparés par le Groupe de travail. Le comité directeur a réfléchi à des moyens de créer une nouvelle génération d'activités tout en préservant l'élan, l'attachement, la participation et l'intérêt des participants à la réunion. Les ISC qui souhaitent assister à cette réunion doivent communiquer avec Anne Charron à anne.charron@oag-bvg.gc.ca. Le Groupe de travail pour le contrôle écologique espère vous voir à Arusha!

Renseignements : Groupe de travail pour le contrôle écologique

Courriel : environmental.auditing@oag-bvg.gc.ca
Site Web : <http://www.environmental-auditing.org/>

Nouveaux sites Web de l'INTOSAI

Les membres de l'INTOSAI ont créé divers nouveaux sites Web au cours des derniers mois.

Il y a d'abord eu le nouveau site Web de l'INTOSAI qui est harmonisé avec le plan stratégique de l'INTOSAI. Les visiteurs peuvent effectuer des recherches dans les documents, selon les quatre objectifs du plan, et y trouver les documents de l'INTOSAI et beaucoup d'autres renseignements utiles.

Pour renseignements : INTOSAI

Fax : ++43 (1) 718 09 69
Courriel : intosai@rechnungshof.gv.at
Site Web : www.intosai.org

La Commission de la dette publique de l'INTOSAI (CDP) vient de lancer un nouveau site Web. Le site contient de l'information utile sur les produits, les activités et les projets de la Commission. Il contribuera également à l'amélioration de la communication entre les membres de la Commission.

Pour renseignements : Commission de la dette publique

Fax : ++52 (555) 534 18 91

Courriel : agonzaleza@asf.gob.mx

Site Web : www.intosaipdc.org.mx

Le 23 janvier 2007, l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) a lancé son nouveau site Web, qui contient de l'information sur l'IDI, les activités passées et à venir, les publications, des informations et plus encore. Il constitue également un portail utile qui propose différents types de liens vers d'autres sites Web. Par exemple, il contient des liens vers des organismes liés au contrôle écologique, au contrôle de gestion et à la lutte contre la fraude et la corruption. Le site contient de l'information en français, en anglais, en espagnol et en arabe.

Pour renseignements : IDI

Fax : +47 21 54 08 50

Courriel : idi@idi.no

Site Web : www.idi.no

Programme de planification stratégique IDI/CAROSAI

Les cinq membres du Comité de planification stratégique de la CAROSAI et des représentants de l'IDI ont tenu une réunion de trois jours dans les îles Caïmans, en février 2007, pour planifier le processus et les activités du prochain programme de planification stratégique de l'IDI et de la CAROSAI. Ils ont rédigé l'ébauche d'une vision et des énoncés de mission et ils ont discuté des ressources qui étaient nécessaires pour mettre le processus en œuvre, des rôles et responsabilités des diverses parties concernées et de dossiers de développement régional clés.

Atelier régional sur l'audit de gestion IDI/CREFIAF

En 2006, l'IDI avait organisé un atelier régional sur l'audit de gestion dans le cadre du programme régional de formation à long terme du CREFIAF (ISC de l'Afrique francophone subsaharienne). Les équipes de contrôleurs de certaines ISC ont été invitées à participer à ce programme. Un deuxième atelier régional sur l'audit de gestion a été donné au Mali, en février 2007, pour répondre au vif intérêt soulevé par ce sujet et aux besoins futurs des autres ISC membres. Pour faciliter le perfectionnement des nouveaux formateurs spécialisés fraîchement diplômés du programme de l'IDI, six d'entre eux ont été retenus pour donner le deuxième atelier.

Programme de renforcement des capacités en contrôle informatique IDI/ARABOSAI

Vu le succès du Programme sur le contrôle informatique de l'IDI/ARABOSAI de 2006, l'atelier de deux semaines sur le contrôle informatique sera de nouveau donné en juillet 2007. Cette deuxième formation aura également lieu au Yémen. Pour assurer une certaine continuité, deux champions de l'audit informatique du premier atelier feront partie de l'équipe de formateurs, qui réunira également quatre nouveaux champions. Une réunion de conception a eu lieu au Yémen en février 2007 afin de permettre à la nouvelle équipe de formateurs/champions de se familiariser avec le cours de formation.

Projet d'évaluation des besoins mondiaux de l'IDI

Évaluer les besoins en matière de renforcement des capacités des régions de l'INTOSAI constitue le premier jalon dans la mise en œuvre du nouveau plan stratégique de 2007-2012 de l'IDI. Pour ce faire, l'IDI amorce un projet mondial en vue de définir un cadre et des outils permettant d'évaluer les besoins des ISC. En mars 2007, une équipe réunissant des employés de l'IDI, des spécialistes de la formation et des représentants de l'ARABOSAI, de l'AFROSAI-E (organisation des ISC de l'Afrique anglophone) et de l'ASOSAI s'est réunie en Norvège dans le cadre d'une réunion de conception visant à préparer les produits nécessaires. Le cadre et les outils seront adaptés aux circonstances régionales; et les besoins des ISC seront évalués dans certaines régions en 2007.

NOUVELLES DE L'IDI



La rubrique Nouvelles de l'IDI vous tient informés des travaux et des programmes de l'Initiative de développement de l'INTOSAI. Pour en savoir davantage sur l'IDI et obtenir de l'information à jour entre les numéros de la *Revue*, visitez le site Web de l'IDI à l'adresse suivante : www.idi.no.

Projet en coopération d'apprentissage en ligne IDI/ISCITA

Le prototype du cours d'apprentissage en ligne sur le contrôle informatique de l'IDI et de la Commission permanente pour le contrôle informatique de l'INTOSAI (ISCITA) a été présenté lors de la XVI^e réunion de l'ISCITA, à Oman, en mars 2007. Cette version du cours intègre une série de nouvelles stratégies d'apprentissage interactif. Au moment d'aller sous presse, la version définitive du cours devait être offerte à la fin mars ou au début avril aux ISC de l'AFROSAI-E, de l'ASOSAI et de la CAROSAI. Plus de 400 contrôleurs se sont inscrits à ce cours d'apprentissage en ligne.

Liaison de l'IDI avec la communauté de l'INTOSAI

Les représentants de l'IDI ont assisté aux activités suivantes en mars 2007 et ils ont fait rapport sur celles-ci : la réunion de la première sous-commission de la Commission de renforcement des capacités (Londres); la réunion et l'atelier du Comité directeur de l'AFROSAI-E (Angola); la réunion du Comité de formation de l'EUROSAI (Allemagne); la réunion de la Commission permanente pour le contrôle informatique de l'INTOSAI (Oman); la réunion de la Commission des affaires financières et administratives du Comité directeur de l'INTOSAI (Oslo); et le Symposium ONU/INTOSAI (Vienne).

Pour communiquer avec l'IDI

Pour toute question concernant les présentes Nouvelles de l'IDI, prière de communiquer avec l'IDI :

Téléphone : ++47 21 54 08 10

Courriel : idi@idi.no

Site Web : www.idi.no

Événements de l'INTOSAI 2007



<p>Avril</p> <p>10-13 Réunion du Comité d'experts de l'administration publique, Conseil économique et social de l'ONU New York (États-Unis)</p> <p>23-24 Réunion du Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles Bahreïn</p>	<p>Mai</p> <p>10-12 V^e Séminaire de l'Eurosai et de l'OLACEFS Lisbonne (Portugal)</p> <p>26-31 Congrès de l'ARABOSAI Yémen</p>	<p>Juin</p> <p>18-19 Réunion de la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier Ottawa (Canada)</p> <p>21-22 Commission de la dette publique Lisbonne (Portugal)</p> <p>25-29 XI^e Assemblée du Groupe de travail pour le contrôle écologique Arusha (Tanzanie)</p> <p>27-30 Forum de l'OCDE — Statistiques, connaissances et politiques Istanbul (Turquie)</p>
<p>Juillet</p> <p>10 Conférence téléphonique de la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier</p>	<p>Août</p> <p>23-24 Réunion de la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier Stockholm (Suède)</p>	<p>Septembre</p> <p>10-14 XXXII^e Réunion du Comité directeur de l'EUROSAI Suisse</p>
<p>Octobre</p> <p>15 XIV^e Réunion du Groupe de travail pour la privatisation Marrakesh (Maroc)</p> <p>17 Réunion du Comité directeur de l'OLACEFS République dominicaine</p>	<p>Novembre</p> <p>4 Réunion de la Commission des normes professionnelles Mexico (Mexique)</p> <p>5-10 XIX^e INCOSAI et 56^e et 57^e réunions du Comité directeur de l'INTOSAI, Mexico (Mexique)</p>	<p>Décembre</p>

N.D.L.R. Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres à planifier et à coordonner leurs engagements. Figurent dans cette rubrique régulière de la *Revue* les événements intéressant l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux, tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions du Comité directeur. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles des régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire général de chaque groupe régional.